

## La revue catholique des idées et des faits

### SOMMAIRE

Le parti catholique en Belgique : Des Congrès de Malines aux élections de juin 1884

Préface à un beau livre

La transhumance

Le désarmement, c'est la guerre

A propos de la réforme de l'Etat

L'organisation de l'assistance aux enfants moins bien doués

Les ascensions stratosphériques du professeur Piccard

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le chanoine le Grand, Mgr J. Schyrgens.

Auguste MÉLOT

Maurice CONSTANTIN-WEYER

Jacqueline JACOUPY

Hilaire BELLOC

Charles du BUS de WARNAFFE

Docteur Paul VERVAECK

Edgard HEUCHAMPS

# Le parti catholique en Belgique

## Des Congrès de Malines aux élections de juin 1884

Comme en 1847, on se trouvait, en ces années 1859-1863, à la croisée des chemins. L'Eglise de Belgique pouvait, tout en maintenant ses droits, laisser le nouveau ministère à son œuvre, se désintéresser des luttes électorales et attendre patiemment l'heure où l'on aurait besoin de la collaboration des prêtres. Qu'il soit autocratique ou parlementaire, un gouvernement finit toujours par compter avec l'incalculable force morale que représente la religion. On l'a vu pendant la guerre où les pouvoirs civils les moins favorables à l'Eglise catholique ont été amenés à demander, pour le plus grand bien de leurs pays, des services au clergé.

Elle pouvait au contraire apporter son concours à la constitution d'un parti laïque qui tiendrait tête au parti libéral et défendrait les intérêts religieux sur le terrain constitutionnel.

Il est permis de croire que le Souverain Pontife Pie IX était un peu revenu des idées qu'il exprimait en 1846 et en 1848.

Il régnait alors depuis une quinzaine d'années et avait peu à peu affirmé une politique bien personnelle. Il n'avait pas obtenu grand-chose des vieux gouvernements monarchiques. En 1848, c'est en vain qu'il avait écrit à l'empereur d'Autriche pour lui demander de laisser à l'Italie son indépendance; les armées allemandes avaient battu Charles-Albert et réoccupé la péninsule. Le gouvernement monarchique du Piémont menaçait l'indépendance des Etats pontificaux. En 1859, Pie IX avait échoué à la Cour de Vienne, à la Cour de Turin et à la Cour de Paris quand il avait voulu arrêter la guerre entre ces puissances. Il ne pouvait, d'autre part, oublier que les droits du Saint-Siège n'avaient jamais été plus éloquemment défendus qu'à l'Assemblée nationale de 1848 quand le discours de Montalembert y fut salué par des acclamations telles qu'on ne se souvenait pas d'en avoir entendu de pareilles dans aucune assemblée délibérante.

Aussi avait-il perdu un peu de sa confiance dans l'efficacité des négociations menées de puissance à puissance. C'est ainsi qu'à l'irritation profonde des gouvernements anglais et hollandais, il avait rétabli la hiérarchie catholique le 24 septembre 1850 en Grande-Bretagne et le 4 mars 1853 en Hollande.

Des gouvernements libéraux de Belgique avec lesquels il avait

négocié il n'avait rien obtenu et la loi de 1850 sur l'enseignement secondaire avait profondément blessé le clergé en admettant que l'enseignement de la religion pourrait être donné dans les athénées, même contre le gré des ministres du culte. Le Souverain Pontife avait, en outre, constaté qu'on avait voulu se servir de lui pour empêcher les prêtres belges d'user des armes que la Constitution mettait entre leurs mains. De 1846 à 1857, que lui avait-on demandé? Au moment même où le nouveau parti libéral se faisant plus agressif, de défendre au clergé toute intervention dans les luttes politiques, de lui imposer une attitude de stricte neutralité entre ceux qui voulaient entraver son apostolat et ceux qui voulaient le soutenir et l'encourager. Le Pape avait eu beau répondre qu'il s'appliquait « à prévenir tout empiètement de la part du clergé sur ce qui rentre dans les attributions du pouvoir civil » et qu'il l'engageait à se conduire « en toute occasion vis-à-vis du gouvernement et particulièrement dans les élections avec modération et avec réserve »; cela avait été considéré comme insuffisant. Le Pape ne pouvait cependant aller plus loin sans trahir la cause de l'Eglise.

On avait en outre osé lui demander de soutenir certains membres du clergé inférieur dans la révolte contre leurs évêques.

S'apercevant qu'on voulait le jouer, le Saint-Père avait ralenti son action diplomatique et, d'accord avec Léopold I<sup>er</sup>, s'était servi des catholiques dévoués, dépourvus de tout mandat officiel, pour traiter certaines questions relatives à la politique intérieure de la Belgique. M. de Trannoy rapporte notamment que Dechamps avait été chargé par le Roi d'obtenir de Pie IX qu'il donnât « une leçon de modération aux évêques de Gand et de Bruges ».

Le clergé belge, d'autre part, avait, depuis longtemps, l'habitude de défendre lui-même les intérêts de la religion; il les défendait en chaire et dans les journaux; des prêtres les avaient défendus au Congrès national. C'est de lui bien plus que des laïques qu'est née l'idée de former dans le pays un parti catholique, non pas en vue d'acquiescer des privilèges, mais afin qu'on ne lui enlevât pas le droit de conquérir des âmes.

On comprend aisément les inquiétudes que les manifestations et les projets du parti libéral avaient suscitées chez les hommes chargés, par leurs fonctions sacerdotales, de prêcher la doctrine du Christ. Les actions du clergé même les plus conformes à son devoir sacré étaient critiquées et dénaturées par ces nouveaux adversaires. Les évêques rappelaient-ils, en 1837, les condamnations que le Saint-Siège avait formulées contre les loges maçonniques, on les accusait de porter atteinte aux principes de liberté individuelle et de liberté d'association. Les curés donnaient-ils leur sentiment sur le programme des candidats aux élections, on oubliait qu'ils étaient des citoyens belges aussi attachés que quiconque à leur pays et on leur reprochait d'avilir leur caractère sacré dans des luttes politiques. Réimprimait-on, dans le diocèse de Namur, un catéchisme du XVIII<sup>e</sup> siècle où il était parlé de l'obligation de payer la dime, l'évêché avait beau affirmer qu'il y avait là une erreur de l'éditeur, on imputait à l'Eglise de Belgique le projet de rétablir, dans ce pays, l'un des impôts les plus impopulaires de l'Ancien régime! Nous avons déjà parlé de la proposition de personification civile de Louvain. A ces procès de tendances qui se multipliaient venaient s'ajouter de véritables actes d'hostilité. Dans des documents publiés, la franc-maçonnerie émettait la prétention de diriger le nouveau parti libéral, de mener grâce à lui la lutte contre l'Eglise catholique, « d'établir autel contre autel, enseignement contre enseignement (1) ». On provoquait des soulèvements populaires à Verviers parce que le clergé séculier avait annoncé l'intention de se faire aider dans l'exercice de son ministère par deux jésuites belges! Une des formes les plus raffinées de l'hostilité fut le vœu émis par le Congrès libéral en faveur de l'affranchissement, par tous les moyens légaux, du clergé inférieur. Cette tentative de diviser l'Eglise de Belgique, de dresser le bas contre le haut clergé alla jusqu'à Rome par la volonté du ministère de 1847 où Frère-Orban avait une influence prépondérante. On chercha à obtenir du Vatican un blâme contre Mgr van Bommel qui avait révoqué un des curés de son diocèse et « une déclaration favorable aux prétentions raisonnables du clergé inférieur ». Le grand homme d'Etat libéral devait, quelques années plus tard, faire un nouvel effort pour mettre le Souverain Pontife en désaccord avec l'Episcopat belge. Il était difficile d'imaginer sans naïveté que le Saint-Siège se laisserait prendre à ce piège assez grossier. Mais l'intention hostile n'en avait pas moins blessé profondément les prêtres que l'on semblait ainsi croire capables de manquer à leurs devoirs de discipline.

Ils réagirent vivement. Dès avant 1850 ils prirent part aux luttes électorales; ils combattirent les candidats dont l'élection leur paraissait un danger pour la religion. Ils cherchèrent à organiser une presse de combat. C'est à l'intervention de Mgr Malou, évêque de Bruges, que la *Patrie*, dont M. Neut prenait la direction, était transformée en 1852; c'est sous le patronage de Mgr Delebecque, évêque de Gand, que le *Bien Public* était fondé par MM. Lammens et de Hemptinne en 1853; c'est à la suite de nombreux pourparlers, auxquels Mgr Malou, qui aidait son frère Jules, avait participé, que le *Journal de Bruxelles* devenait l'organe des catholiques. C'est un chanoine, le futur évêque de Liège, qui faisait paraître à Namur l'*Ami de l'Ordre*.

La droite parlementaire se plaignait même de ne plus rencontrer de soutien chez les laïques et de n'être aidée que par les prêtres. On ne trouvait de candidats ni pour le Parlement, ni pour les conseils communaux. « L'abstention et le refus de bons candidats se présentent dans plusieurs localités », disait Malou, à qui, d'Ostende et de Dixmude, on demandait des noms pour l'élection de 1850, et en 1852 Barthélemy Dumortier lui écrivait : « Rien

n'égale la mollesse des nôtres, il n'y a plus d'énergie catholique que dans le seul clergé... En dehors du clergé savez-vous ce que c'est que le parti catholique? C'est le parti des poules mouillées. »

En 1857, au moment des déplorables événements qui semblèrent donner à l'émeute le droit, jusqu'alors réservé au Roi et au Parlement, de congédier les ministres, M. de Trannoy note encore le désarroi des laïques. Du clergé seul arrivèrent aux chefs de la droite quelques conseils de résister aux émeutiers.

C'est lui qui réagit aussi contre le projet que certains catholiques avaient conçu de s'abstenir en masse. L'évêque de Bruges s'en irritait et le laissait voir. A Dechamps qui ne veut même pas signer un manifeste électoral préparé par Malou et qui parle de se retirer de la lutte, c'est son frère, un religieux rédemptoriste, le futur archevêque de Malines, qui fait la leçon.

\* \* \*

La jeune génération, par contre, élevée dans les collèges religieux ou épiscopaux, à l'Université de Louvain, et sur laquelle les Jésuites notamment avaient une grande influence, ne demandait qu'à agir. Ce n'étaient plus les doctrines de Lamennais qui l'enthousiasmaient; on avait eu soin de lui en montrer le danger. Les discussions théoriques sur la thèse et sur l'hypothèse paraissaient à la plupart de ces jeunes catholiques des exercices d'école; ils parlaient de la Constitution belge comme d'un fait acquis. Ce qui les animait, c'était le désir ardent de défendre l'Eglise qu'ils voyaient attaquée à Rome comme en Belgique, menacée un peu partout.

Deux de ces jeunes gens devaient jouer un rôle prépondérant dans la formation et dans la direction du parti catholique. Charles Woeste, était né le 26 février 1837 d'un père protestant. Dans des pages émouvantes de sincérité, il a lui-même raconté sa conversion. De cette période de sa vie où il sentit passer sur lui la grâce de Dieu, il conserva jusqu'à sa mort la conviction que la Providence l'avait marqué pour son service et lui avait confié une sorte de mission. « Pour ceux qui, en entrant au Parlement, s'y donnent charge d'âmes », écrira-t-il dans ses mémoires. Petit, maigre, sec, pointu, il était doué de l'esprit le plus clair, de la parole la plus précise — un peu sèche parfois — du caractère le plus courageux et le plus énergique; parfaitement désintéressé quant aux questions d'argent, travailleur infatigable, il prit, très jeune, l'habitude de ne considérer la politique que du point de vue religieux. Comme il avait vu l'Eglise attaquée et menacée par la franc-maçonnerie et le nouveau parti libéral, il en arriva à concentrer toutes ses activités contre eux. Il fut l'un des premiers, parmi les laïques, à comprendre que l'unionisme avait fait son temps et qu'il fallait, l'on ne disait pas alors fonder un nouveau parti pour ne pas froisser les parlementaires, mais réorganiser l'ancien, formuler un programme, stimuler la presse, créer des associations et nommer des chefs que l'on pourrait d'ailleurs choisir parmi les unionistes de droite à condition qu'ils eussent « l'esprit nouveau (1) ».

Victor Jacobs, qui était né le 18 janvier 1838, ne venait pas du protestantisme; son père, libéral de gauche, avait pris part au Congrès de 1846 et serait devenu l'un des dirigeants du parti libéral si la mort ne l'avait enlevé prématurément, en 1847. Sa veuve envoya leur fils Victor chez les jésuites de Vangirard où il puisa « cette foi profonde, cet attachement à l'Eglise qui constituèrent l'unité souveraine de sa vie (2) ». Il y perfectionna sa connaissance de la langue française qu'il devait parler avec une éloquence insurpassée en Belgique. On trouvait en lui toutes les qualités qui distinguaient Woeste, mais contrairement à celui-ci, il était natu-

(1) Cité par Thonissen : *La Belgique sous le règne de Léopold II*, t. V., p. 213.

(1) *Mémoires de Woeste*, p. 56.

(2) *Victor Jacobs*, par Alphonse Bellemans, p. VII de la préface de Charles Woeste.

rellement optimiste; sa parole était plus chaude et plus abondante. Pour lui, l'éloquence n'était pas seulement un moyen d'action; c'était aussi un art; son argumentation pressante et serrée, l'élévation de ses idées, la promptitude de ses ripostes, sa phrase harmonieuse, son impeccable diction que servait une voix d'or, sa belle tête au regard droit en faisaient un orateur de grand style qui égalait et surpassait les meilleurs. Il entra à la Chambre en 1865, malheureusement sur une liste du Meeting anversoïse, association antimilitariste; ce patronage devait influencer toute sa carrière.

Dès 1857, année des émeutes contre « la loi fatale des convents », il avait publié une brochure en faveur de la liberté des fondations et l'avait signée : un élève de l'Université de Bruxelles. Ses disciples libéraux sommèrent publiquement l'auteur de se faire connaître : « C'est moi, leur dit-il, réfutez-moi. »

Toute la jeune génération qui admirait Jacobs et Woeste accueillit avec joie l'idée émise par Ducpétiaux et soutenue par eux de réunir en Belgique un congrès international, à l'exemple de ces grandes assemblées allemandes dont Windthorst devait dire plus tard qu'elles étaient les grandes manœuvres d'automne de l'armée catholique. On demanda l'assentiment et le patronage du Cardinal de Malines, Mgr Sterckx, qui les accorda volontiers. Plusieurs des jeunes gens qui collaborèrent en qualité de commissaires à l'organisation des congrès siégeront, à partir de 1884, sur les bancs de la droite parlementaire. Sans parler de Jacobs et de Woeste qui jouèrent, à Malines, un rôle important, il y avait notamment : Victor Fris pour Malines, Kerchove, van Cleemputte, Ruzette, Amédée Visart pour les Flandres, Ernest Mélot et Doucet pour Namur, Léon Pastur pour Nivelles, Cartuyvels pour Waremme, Dallemagne pour Liège et d'autres.

Ces congrès qui allaient se tenir en 1863, 1864 et 1867 et d'où devait sortir la constitution définitive du parti catholique s'interdisaient cependant, par l'article 1<sup>er</sup> de leurs statuts, toute immixtion dans la sphère politique proprement dite. Il y a là une anomalie qui demande une explication; elle fera comprendre en même temps l'équivoque nécessaire sur laquelle ce parti est basé. Pour former l'âme d'une association politique quelle qu'elle soit, il faut d'abord lui donner une mystique qui puisse exalter ses membres. En groupant des catholiques illustres de tous les pays, un cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, un Manning, futur cardinal, un Mermillod, évêque de Genève, un Montalembert, un Cochin, un Melun, un Falloux, un Broglie, un Dupanloup, évêque d'Orléans, des députés anglais et prussiens, des Allemands, des Italiens, des Polonais, tous célèbres, ces grandes réunions, que le Souverain Pontife lui-même honorait d'une approbation personnelle, ne pouvaient manquer d'exalter la fierté des catholiques belges; ils se savaient déjà, mais ils se sentaient bien plus encore après ce coude à coude, les fidèles d'une Eglise qui couvrait toute la terre. Rien de plus exaltant aussi que le programme proposé dans une langue admirable par un Montalembert : faire une Eglise libre, forte, puissante, agissante, conquérante des âmes dans un Etat libre ou par un Dupanloup : former l'âme de l'enfant par l'école chrétienne. Le congrès s'interdisait toute immixtion dans la sphère politique, mais le président de l'assemblée de 1863 était un illustre vieillard qui avait, en 1831, présidé le Congrès National; les vice-présidents étaient le comte de Theux, député, ancien Premier ministre, et della Faille, sénateur; le président de la quatrième section, le comte de Liedekerke-Beaufort, député de Dinant; les présidents de la cinquième section, Dechamps, chef de la droite parlementaire et le baron d'Anethan, sénateur, ancien Premier ministre. Le congrès s'interdisait toute immixtion dans la sphère politique, mais dès les premières réunions on s'efforçait de favoriser le développement des cercles catholiques qui n'étaient encore que des sociétés d'agrément et allaient devenir des associations électorales.

En réalité, dans ces grandes assises où l'on présentait à l'émulation des catholiques du monde entier les œuvres fondées en Belgique: Université de Louvain, sociétés de Saint-Vincent de Paul, Denier de Saint-Pierre, propagation de la foi, cercles catholiques, missions belges en Chine, œuvre des églises pauvres, etc., tous les assistants savaient qu'au moment où la liberté de l'Eglise paraissait menacée, l'œuvre des œuvres était la fondation et l'organisation d'un parti qui donnerait toute son efficacité à notre libérale Constitution.

Ce parti cependant ne devait pas être confessionnel. Du point de vue des dogmes et de la morale, un parti confessionnel ne peut se distinguer de l'Eglise; seuls, les chefs de celle-ci ont qualité pour définir les dogmes et tracer les règles de la morale catholique. Du point de vue de l'administration politique, économique et financière d'un Etat, il n'y a pas de doctrine spécifiquement catholique et il n'est pas désirable — nous l'avons dit — que l'Eglise réunisse en ses mains les deux pouvoirs. Dans les questions où chacun des deux pouvoirs a ses droits, telle la question de l'enseignement, le parti que l'on voulait fonder, sympathique à l'Eglise, formé en quelque sorte à son ombre, serait l'intermédiaire tout indiqué entre elle et l'Etat et assurerait une collaboration cordiale et efficace des deux autorités. L'Eglise ne renonçait pas, pour autant, à son droit de traiter de puissance à puissance, mais elle aurait moins d'occasion d'en user, ce qui était préférable. Il ne s'agissait pas pour elle de se mettre au service d'un parti, comme le craignait Pie IX; c'est plutôt le reproche inverse que l'on formulera; il s'agissait de faire confiance à ce parti. Depuis 1847, les chefs de l'Eglise avaient eu le temps d'apprécier et de juger les hommes politiques de notre pays; plusieurs des dirigeants de droite se montraient ses amis éprouvés: Malou était le frère d'un évêque; Mgr Dechamps, futur cardinal de Malines, était le frère du chef de la droite; le neveu de l'évêque de Liège représentait l'arrondissement de Namur. Les jeunes sortaient presque tous de collèges catholiques. On pouvait compter sur eux.

Le nouveau parti ne devait pas non plus, s'il voulait réussir en Belgique, — le clergé belge qui connaissait mieux que personne la mentalité publique en était convaincu, — revendiquer des privilèges pour l'Eglise. Comme l'avait dit Dechamps, le vrai programme c'était celui que Montalembert avait exposé : l'Eglise libre dans l'Etat libre. C'était le seul qui maintenait les rangs ouverts aux libéraux restés dans les idées de 1830 et aussi à ces quelques milliers d'électeurs (aujourd'hui ils sont cent cinquante à deux cent mille) que l'on a appelés la masse flottante, bien improprement d'ailleurs, car ils ne se contentent pas de flotter, ils se dirigent très délibérément, les uns vers ce qu'ils croient être le meilleur gouvernement du moment, les autres vers le parti qui sert le mieux leurs intérêts ou leurs passions.

Les catholiques belges avaient encore une autre ambition que celle de faciliter les rapports de l'Eglise et de l'Etat et de donner toute son efficacité à la liberté religieuse; ils voulaient prouver par les faits que l'on peut — contrairement aux affirmations de la plupart des publicistes libéraux — gouverner l'Etat avec intelligence, énergie et patriotisme sans cesser d'être un excellent catholique.

Pour éviter de paraître confessionnel ou fermé, ce parti, auquel les Congrès de Malines avaient donné une mystique, ne s'appela pas tout d'abord le parti catholique; il fut le parti conservateur jusqu'après 1884. Nous continuerons néanmoins à lui donner le nom qu'il porte aujourd'hui.

Cependant la droite parlementaire, dont les méthodes et la tactique n'avaient pas changé en même temps que celles de ses jeunes électeurs, ne réussissait guère dans son rôle d'opposition. Les élections de 1863 qui précédèrent le premier Congrès de Malines avaient considérablement diminué la majorité ministérielle; les élections partielles de Bastogne et de Bruges qui le suivirent

l'avaient encore réduite. Le cabinet Rogier-Frère n'avait plus assez d'autorité pour gouverner; il offrit sa démission au Roi qui chargea Dechamps de former un ministère. Malheureusement, Dechamps mal inspiré voulut obtenir l'assentiment du Souverain sur un programme que celui-ci ne trouva pas assez conservateur, les négociations traînèrent en longueur et l'on apprit tout à coup que Rogier avait été rappelé au Palais et que c'était lui qui procéderait à la dissolution. Les élections du 11 août 1864 lui rendirent une majorité de douze voix. Dechamps ne fut même pas réélu.

Le nouveau parti s'organisait lentement. Ducpétiaux, Dechamps et son frère fondèrent avec Woeste, en 1865, la *Revue Générale*, qui allait permettre aux écrivains catholiques de se faire connaître. Deux ans après le troisième Congrès de Malines, en 1869, les cercles dont il avait été parlé à ces assemblées se fédérèrent et formèrent une association nationale qui, sous la présidence successive de Cannart d'Hamale, de Beernaert, de Woeste, de M. Segers et après sa réunion avec la fédération des Associations conservatrices, allait devenir l'organe principal et pendant quelque temps même l'organe unique du parti.

Néanmoins, lorsque, en 1870, les électeurs renversèrent le ministère libéral, l'organisation était encore rudimentaire. Quelques années auparavant, l'encyclique *Quanta cura*, dans laquelle Pie IX exposait de nouveau les principes énoncés par Grégoire XVI, avait été, pour certains, l'occasion de s'élever contre le programme de Montalembert. Perin, professeur d'économie politique à l'Université de Louvain, l'un des vice-présidents des deux premiers Congrès de Malines, se sépara de ses amis et se mit à critiquer les libertés constitutionnelles; ses enseignements étaient admis et développés par les dirigeants de plusieurs journaux. Il n'y avait cependant pas dans le pays de majorité pour la suppression des libertés constitutionnelles. Parler de les supprimer ou de les réduire, c'était renoncer à gouverner la Belgique et la livrer, par conséquent, aux autres partis. Grâce aux explications qui avaient été abondamment données depuis l'encyclique *Miramini vos*, grâce, en particulier, à la brochure du cardinal Stercks, archevêque de Malines, la grande majorité des catholiques ne fut plus guère troublée par les doctrines intransigeantes de Perin. Son école allait cependant être une source de grosses difficultés pour le gouvernement de Malou.

Le parti catholique ne fut pas préservé non plus d'une autre faiblesse inhérente d'ailleurs à tous les partis qui, dans les pays parlementaires, doivent rechercher les succès électoraux; il eut à tenir compte des passions et des préjugés de la « masse flottante ».

\* \* \*

De même que les ardeurs du jeune parti libéral avaient été une gêne pour le premier ministère Rogier-Frère, l'élan que les Congrès de Malines avaient donné aux catholiques n'alla pas sans quelque inconvénient. Un parti qui arrive au pouvoir est animé de sentiments comparables à ceux d'une armée qui entre dans une ville prise d'assaut. Il faut à ses chefs beaucoup de fermeté pour empêcher le pillage des fonctions et des deniers publics; il leur en faut pour distinguer et choisir entre la partie gouvernementale du programme et la partie dont la réalisation serait contraire à l'intérêt du pays.

Dès le début, Malou se heurta au jeune parti catholique; il voulait, comme d'Anethan, améliorer l'armée, mais les associations conservatrices s'opposèrent à ce que l'on infligeât au pays des charges nouvelles. L'influence du meeting d'Anvers, le prestige dont Victor Jacobs était entouré chez les jeunes poussaient les catholiques dans la voie d'un certain antimilitarisme.

D'autre part, Malou se garda avec soin d'exciter les passions libérales; les ministères de 1857 et de 1870 avaient succombé sous l'émeute; il était prudent de ne pas s'exposer à une troisième épreuve. Mais cette modération ne faisait pas l'affaire d'un parti tout enivré de sa force. Woeste, dans ses Mémoires, traduit fort bien cette impression: « Quelles satisfactions M. Malou donna-t-il aux catholiques de 1871 à 1878? Il faut bien le reconnaître: fort peu. » C'est cependant sous ce ministère que fut votée la loi sur l'enseignement supérieur qui permettait aux universités de conférer des diplômes à leurs élèves, mais ce fut sur la proposition de Frère-Orban aussitôt acceptée par le gouvernement.

Si le ministère ne donna pas de grandes « satisfactions » aux catholiques, ceux-ci, par contre, lui causèrent pas mal d'embarras. La discussion sur les libertés modernes battait son plein dans la presse. Pour apprécier les difficultés qu'elle suscita au gouvernement, il n'est que de se reporter à la note que les chefs de la droite adressèrent au Souverain Pontife par l'intermédiaire du nonce en 1878. Les signataires y constataient la contradiction entre la politique du gouvernement et de la majorité « qui défendent les institutions nationales » et celle d'une notable fraction de la presse catholique qui « les bat incessamment en brèche ». Ils faisaient observer que la nation belge habituée depuis des siècles à se gouverner elle-même s'éloignerait du parti si elle pouvait croire qu'il veut changer le régime et soulignaient l'inconséquence qu'il y a, si l'on ne veut pas changer le régime, à « prodiguer à la Constitution les attaques et les dénigrements ». Ils attribuaient enfin l'échec électoral de 1878 aux intempérances de la presse.

Ce qui rendait piquantes ces critiques des libertés constitutionnelles, c'est que ceux qui les formulaient en réclamaient avec énergie le bénéfice, lorsqu'une autorité libérale — tel Piercot, bourgmestre de Liège, interdisant à Mgr de Montpellier de sortir à la tête d'une procession — voulait en limiter l'exercice.

Du point de vue politique, certaines manifestations épiscopales ne laissèrent pas non plus de causer des préoccupations. La situation de l'Eglise catholique était alors profondément angoissante; le roi d'Italie venait de s'emparer de Rome; Bismarck menait contre le catholicisme, qu'il considérait comme l'allié de la France, une lutte sans merci. On ne pouvait demander à l'Episcopat belge de rester indifférent aux malheurs qui accablaient la Papauté et les prélats allemands. Mais lorsque des évêques essayaient d'obtenir du gouvernement belge une intervention en faveur du Vatican et contre la monarchie italienne, lorsque — tel évêque de Namur — ils comparaient le gouvernement allemand à Néron et à Dioclétien en ajoutant qu'il ne lui restait plus qu'à verser le sang des prêtres pour descendre au niveau de ces persécuteurs du christianisme, ils exposaient notre pays à des réclamations diplomatiques dont M. de Trannoy a raconté les détails (1). Malou fut obligé de regretter publiquement l'attitude de Mgr Gravez; la presse catholique se montra très irritée de ce désaveu et il fallut au Premier ministre toute son adresse pour empêcher qu'un mandement collectif n'affirmât la solidarité de l'Episcopat belge avec l'évêque de Namur.

On peut conclure de ces incidents que le jeune parti né des Congrès de Malines, s'il ne manquait ni de zèle, ni d'activité, n'avait pas encore la discipline et l'expérience voulues. Ces qualités allaient lui venir de la défaite et de l'épreuve.

\* \* \*

Les élections de 1878 donnèrent la majorité au parti libéral qui prit le pouvoir avec la résolution de s'en servir contre les catholiques. Les radicaux exigeaient la transformation radicale de la

(1) *Revue Générale*, décembre 1927.

loi de 1842 sur l'enseignement primaire et la suppression de la légation belge au Vatican. Frère-Orban, chargé par le Roi de former le nouveau cabinet, avait pris le portefeuille des Affaires étrangères; il conçut le projet de se servir de cette légation pour se faciliter la modification du régime scolaire. Le gouvernement italien — Frère-Orban le savait — désirait que les légations étrangères fussent maintenues auprès du Souverain Pontife, la situation du Chef de l'Eglise ne devant pas paraître trop diminuée par la prise de Rome. Le leader du parti libéral espérait excuser auprès des radicaux son acte de sage politique sur les services qu'il attendait d'un nonce apostolique.

Dès la session extraordinaire de 1878, Frère-Orban laissa entendre que le gouvernement allait opposer les écoles publiques aux écoles du clergé qui, disait-il, « de la base au sommet sont chargées de faire une propagande active contre nos principes constitutionnels ». Le discours du Trône qui ouvrit la session ordinaire déclarait que « l'enseignement donné aux frais de l'Etat doit être placé sous la direction et sous la surveillance exclusives de l'autorité civile ». Les applaudissements de la gauche avaient donné à cette déclaration toute sa signification.

A la suite des discours prononcés par les ministres libéraux et bien que les chefs de la droite y eussent déjà répondu, les évêques estimèrent que l'intervention de ces intermédiaires ne suffisait pas et parlèrent eux-mêmes. Par une lettre collective élaborée au cours d'une réunion tenue à Malines le 7 décembre 1878, ils revendiquèrent pour l'Eglise seule le droit d'enseigner ou de donner mandat d'enseigner la religion. (On s'étonne aujourd'hui qu'on ait jamais pu lui contester une prérogative aussi indiscutable.) Le terrain était ainsi bien nettement délimité. Si l'autorité songeait à prévoir l'enseignement de la religion dans la loi qu'elle allait proposer aux Chambres, elle était prévenue qu'elle aurait à s'entendre avec l'Eglise pour organiser cet enseignement.

La loi de 1879 fut votée malgré ces sévères avertissements. Elle rompait avec le passé, biffait l'enseignement de la religion du programme, mais y maintenait l'enseignement de la morale, admettant la possibilité d'une morale religieuse. Le législateur condescendait cependant à mettre à la disposition des ministres du culte, à qui on ne reconnaissait plus aucun droit de surveillance sur l'enseignement public, un local de l'école primaire, avant ou après l'heure des classes.

Ces propositions furent combattues avec éloquence par tous les grands parlementaires catholiques : Malou, Beernaert, Jacobs, Woeste, Wasseige prononcèrent des discours émouvants et qui changèrent des votes puisque, malgré une majorité gouvernementale de dix voix, le projet ne passa à la Chambre qu'à sept voix et au Sénat qu'à une voix de majorité. A la Chambre, Pirmez, l'un des chefs de la gauche, s'était abstenu; au Sénat, le prince de Ligne, qui avait toujours siégé sur les bancs de la gauche, quitta le fauteuil présidentiel pour combattre le projet et résigna son mandat.

L'Episcopat crut devoir parler de nouveau et dans son amendement de carême de 1879 il qualifia de duperie l'article qui mettait un local à la disposition des ministres du culte. « Le gouvernement, ajoutait-il, ne parviendra pas à donner le change aux parents. »

Pour la critique de la loi, la collaboration de l'Episcopat et de la droite parlementaire avait été parfaite. Des divergences de vues se produisirent aussitôt après sa promulgation. Non pas sur la nécessité d'organiser la résistance et de fonder des écoles catholiques à côté des écoles officielles. Sur ce point, le clergé et le parti furent tout de suite d'accord et les comités locaux se multiplièrent. Non pas plus sur le caractère pernicieux des dispositions légales que l'Eglise et le parti ne pouvaient pas ne pas condamner en principe, mais sur la forme à donner à cette condamnation. Fallait-

il exclure de la communion religieuse, par le refus d'absolution, tout le personnel des écoles normales de l'Etat, professeurs, élèves, et même les parents de ceux-ci, tous les instituteurs et institutrices des écoles communales, tous les inspecteurs de celles-ci, les parents qui leur confiaient leurs enfants? L'Episcopat était disposé à le faire; les chefs de la droite redoutaient que cette mesure ne fût considérée par l'opinion publique comme odieuse, abusive et intolérable et qu'elle ne soulevât des haines contre le clergé. Flétri comme auteur de la discorde entre les citoyens, le parti catholique serait à jamais perdu. Les sympathies risqueraient d'aller à ceux que le clergé mettrait ainsi entre leur devoir et leur intérêt. Malou en appela à Rome.

Les évêques maintinrent leur décision. Le 1<sup>er</sup> septembre 1879 ils envoyèrent aux prêtres des instructions pratiques, leur enjoignant de refuser la sainte communion, même publiquement, à des catégories très nombreuses de personnes. Frère-Orban disait que la moitié des Belges étaient excommuniés; c'était une exagération manifeste, mais le nombre des fidèles qui se séparaient de l'Eglise était néanmoins considérable. La droite craignait que tous les exclus, leurs parents, leurs amis et ceux qui estimaient excessives l'une ou l'autre exclusion n'allaient grossir les rangs du parti libéral. Des parlementaires notoires : d'Anethan, Beernaert, de Becker, Delcour, Jacobs, Liedekerke-Beaufort, Malou, Mérode-Westerloo, Alphonse Nothomb, Pycke de Peteghem, Ribeaucourt, t'Kint de Roodenbeke, Vilain XIV et Woeste, firent une nouvelle démarche à Rome. Quelque secrète qu'on eût cherché à la rendre, elle fut connue de la presse libérale qui s'en occupa.

Si nous la mentionnons, c'est afin de mettre en relief les difficultés qui attendent un parti catholique dans un pays catholique. Le clergé est obligé de maintenir l'intégrité de la doctrine; le parti doit se préoccuper de l'opinion publique et se placer souvent sur le terrain de l'hypothèse.

\* \* \*

Chose étrange! Ce ne furent pas les hommes politiques qui dans cette affaire apprécièrent avec le plus de clairvoyance les réactions de l'opinion publique. De même que Malou n'avait pas tenu un compte suffisant de la psychologie des foules quand il avait repoussé l'idée des Congrès de Malines, de même les chefs de la droite ne prévirent pas le mouvement formidable que les condamnations épiscopales allaient provoquer non pas tout de suite mais à la longue. Sous les blâmes ardents des évêques et leurs condamnations terribles, la loi de 1879 devint une sorte de symbole; la population belge qui n'est que trop portée à la critique finit par attribuer tous ses ennuis à la loi de malheur; les mécontentements cristallisèrent autour de celle-ci, ce qui amena l'explosion de 1884.

Si les prévisions des parlementaires catholiques s'étaient vérifiées, on aurait assisté à ce spectacle déconcertant : les évêques allant jusqu'au bout des principes et causant ainsi la ruine du parti qui s'était donné la mission de les soutenir et de les défendre. Mais les prévisions des parlementaires ne se réalisèrent pas.

Rome, sollicitée tout à la fois par le gouvernement libéral et par la droite, conseilla la modération à l'Episcopat; celui-ci atténa, dans la pratique, la rigueur de ses instructions; on permit aux confesseurs de ne pas en référer aux évêques pour les cas douteux et de décider eux-mêmes; on donna même autorisation en ce qui concernait les élèves des écoles normales et les parents de ceux-ci, certains instituteurs des écoles officielles reçurent la permission d'enseigner le catéchisme; pour l'acceptation des fonctions d'inspecteurs de l'enseignement officiel on admit qu'il pouvait y avoir des cas particuliers où elle était tolérée; on ne refusa plus la communion publiquement qu'après en avoir référé à l'évêque. Ces atténuations ne parurent pas suffisantes aux parlementaires. Woeste parle, dans ses Mémoires, d'une correspondance qu'il

eut à ce sujet avec Mgr Dechamps en 1882. On peut supposer, connaissant les deux interlocuteurs, qu'ils exprimèrent leur opinion sans ménagement.

Quoi qu'il en soit, Frère-Orban, lui non plus, pressé par les radicaux de son parti, ne jugea pas suffisantes les atténuations apportées à la demande du Souverain-Pontife et rompit avec le Vatican. On peut dire que dans toute cette affaire le nonce, Mgr Vanutelli, fut plus souvent d'accord avec les chefs de la droite qu'avec l'Episcopat. Si le Premier ministre avait eu plus de dextérité et moins de hauteur il aurait peut-être pu jouer adroitement de ce désaccord. Il voulut, pour la seconde fois de sa vie politique, mettre le Saint-Siège en conflit public avec l'Episcopat belge. Comme la divergence ne portait que sur l'opportunité des mesures à prendre et non pas sur la doctrine même, il ne pouvait manquer d'échouer.

Le mouvement provoqué par l'énergie du clergé devint grandiose et fut admirablement secondé par les laïques. Prêtres et fidèles s'unirent pour fonder des écoles libres dans toutes les communes. Des comités scolaires réunirent les fonds nécessaires, cherchèrent les locaux, choisirent des instituteurs. Les difficultés qui avaient été soulevées à propos de ces nominations, dont les laïques ne voulaient pas réserver le monopole aux évêques, n'arrêtèrent pas l'élan. En principe, l'Episcopat se réservait les choix; en fait, on s'entendit facilement. « A la base de l'organisation, a écrit M. Pierre Verhaegen, étaient placés les comités paroissiaux qui agissaient. »

Il est inutile de refaire l'histoire de la lutte scolaire, qui a été faite et bien faite. Observons toutefois que par la constitution dans chaque paroisse de comités scolaires on donnait au parti catholique son armature définitive. Bien que fondés en vue de développer l'enseignement confessionnel, ils devenaient fatalement un centre de propagande politique. De nombreux membres de ces comités cumulaient leurs fonctions avec celles de délégués des associations conservatrices. A celles-ci ils apportaient leur ardeur, leurs espérances et leurs renseignements. Les chefs payaient de leur personne. Malou, qui fut l'âme de cette organisation; Woeste, Jacobs, Beernaert, Cornesse, le chevalier de Moreau, Delcour, qui le secondèrent avec dévouement, se rendaient dans les différentes provinces pour y parler en public et pour échauffer les zèles. Leur activité augmentait la vitalité du parti et sa puissance.

La droite cependant restait modérée et sage. Bien que l'Episcopat eût décidé, après la rupture avec le Vatican, de ne pas prendre part aux fêtes nationales du cinquantième anniversaire de l'indépendance et de se contenter de chanter des *Te Deum* à l'intérieur des églises, les parlementaires catholiques résolurent d'assister à toutes les cérémonies. On leur sut gré de mettre le pays au-dessus de leurs légitimes ressentiments. Par contre, toutes les mesures que prenait le gouvernement libéral finissaient par tourner contre lui. Révoquait-il des fonctionnaires, l'opinion en faisait des victimes et le parti catholique, d'excellents candidats; c'est ainsi que le chevalier Ruzette, le prince de Caraman Chimay et M. de Montpellier entrèrent au Parlement. Une opération de police était-elle exécutée, brutalement d'ailleurs, dans un village des Flandres, le malheur voulait qu'il y eût des victimes et que l'exécution de la loi en devint odieuse. Les démissions que provoquèrent les instructions épiscopales dans le personnel de l'enseignement créèrent, contre le ministère, des centres d'opposition. Les écoles officielles bâties avec un certain luxe mais désertées dans plusieurs provinces par les enfants excitaient l'indignation des contribuables qui seuls étaient électeurs à cette époque et que la crise économique avait atteints. La droite ayant réclamé les comptes de l'enquête scolaire et le président de celle-ci ayant maladroitement refusé de les publier, peu s'en fallut qu'on attribuât aux gaspillages des

enquêteurs les impôts que le gouvernement fut obligé de faire voter.

La victoire électorale du 7 juin 1884 fut éclatante. La droite — et dans la droite on peut compter les indépendants qui se rattachaient étroitement à elle et finirent par fusionner complètement — eut une majorité de vingt-sept voix (c'est à cette majorité que fut votée la loi scolaire).

Quand Malou prit le pouvoir le 16 juin 1884, le parti catholique de Belgique constituait la force politique la mieux organisée qu'il y eut à cette époque en Europe. Les événements avaient donné à ce groupement une mystique précise et déterminée. Il suffit d'avoir conservé le souvenir de ce passé pour pouvoir attester que presque tous ceux qui, à cette époque, avaient consenti des sacrifices d'argent et de situation, qui étaient entrés avec ardeur dans les luttes politiques l'avaient fait pour sauver l'âme des enfants. (Ils ne l'auront pas, la belle âme de l'enfant, *Zij zullen haar niet hebben de schoone ziel van 't kind*, chantaient les paysans flamands.)

\* \* \*

Le parti ainsi organisé avait les chefs qu'il méritait, une pléiade d'hommes de talent, d'éloquence et de dévouement : Malou, Beernaert, Jacobs, Woeste, Lantsheere, Alphonse Nothomb, Thonissen, Cornesse, le chevalier de Moreau, Delcour.

Telle était son organisation visible, avouée et en quelque sorte officielle. A côté, l'armature plus ou moins cachée était constituée par le clergé. « Polichinelles entre les mains du clergé », disait Bara aux députés catholiques à qui il déniait toute indépendance, toute liberté de pensée et d'appréciation. « Pleine et entière indépendance à l'égard du clergé », ripostaient certains défenseurs maladroits. La vérité est beaucoup plus nuancée. Comment le parti catholique serait-il pleinement et entièrement indépendant de l'Eglise puisqu'il a la mission de la défendre? On ne défend pas, sans son aveu et sans son autorisation, nous l'avons dit, une telle puissance. Et l'Eglise ne donnera son aveu et son autorisation que sous conditions et en se conservant le droit de les révoquer; elle se réservera, en outre, la possibilité d'apprécier les mandataires du parti eux-mêmes. Pratiquement, il n'est guère possible à l'un de ces élus d'acquiescer ou de conserver son mandat s'il a perdu la confiance des autorités ecclésiastiques. Moyennant ces restrictions, qui n'ont jamais été officiellement formulées, mais qui existent par accord tacite, le clergé soutient de toute son influence, comme le Pape le demandait à l'internonce Gizzi, les listes catholiques. Mandements épiscopaux au moment de l'élection; conseils exprimés aux électeurs avec plus ou moins de mesure par les curés, les missionnaires; appui de la presse; prestige conféré aux mandataires catholiques que l'on invite à prendre la parole dans les réunions organisées par les prêtres, tel est le concours d'une indiscutable efficacité apportée par l'Eglise au parti. Ce n'est pas pour celui-ci la pleine indépendance, mais ces restrictions sont la conséquence même du programme qu'il s'est tracé.

Il lui reste un vaste champ où il est parfaitement autonome. Toutes les questions où l'Eglise n'est pas intéressée sont des « questions libres » et Dieu sait s'il y en a! Politique internationale — quand le Saint-Siège n'est pas en cause — politique économique et financière, administration, problèmes juridiques, travaux publics, etc.

Même dans les questions purement religieuses ou dans celles que l'on appelle « mixtes » parce que les intérêts de l'Eglise et de l'Etat s'entremêlent, ce ne sont pas des mots d'ordre que les autorités ecclésiastiques donnent aux dirigeants des associations.

Leur position réciproque ressemble un peu à celle d'un avocat vis-à-vis de son client. Le client du parti catholique, c'est l'Eglise. Elle expose ses vues à son conseil politique; son avocat lui dit jusqu'où il croit pouvoir les soutenir, par quels moyens, par quelle tactique il le fera et l'on se met d'accord plus ou moins facilement suivant les cas. Des traditions locales interviennent aussi; personne n'ignore, par exemple, que l'influence de l'évêque de Gand sur l'Association catholique de cette ville est beaucoup plus grande que celle de l'archevêque de Malines sur les catholiques anversois. Il y a lieu de tenir également compte du degré de confiance et de sympathie que l'autorité religieuse a pour les dirigeants. De 1878 à 1884, Malou est considéré par Rome comme le chef reconnu du parti. Antérieurement, Dechamps était pour son frère le Cardinal un conseiller écouté avec ferveur. Beernaert eut sur le cardinal Goossens, qui voyait en lui le chef le plus prudent et le plus avisé, une influence indiscutable. Lammens et Verhaegen auront l'entière confiance de Mgr Stillemans, évêque de Gand; Ernest Mélot, celle de Mgr Decrolière, évêque de Namur; Woeste, celle de Mgr du Rousseau, évêque de Tournai.

Ainsi armé, le parti catholique prenait donc le pouvoir dans notre pays. Comment allait-il en user? Allait-il céder à la tentation à laquelle n'avait pas résisté le parti libéral après sa victoire de 1878 et réclamer « des satisfactions »? Allait-il se servir du gouvernement pour son intérêt de parti ou bien faire servir sa puissante organisation de parti au bon gouvernement du pays (1)?

AUGUSTE MÉLOT,

Ancien ministre plénipotentiaire,  
Ancien membre  
de la Chambre des Représentants.

(1) Ces pages sont extraites d'un volume consacré à l'histoire du parti catholique qui paraîtra bientôt, chez Rex, dans la « Collection d'Études de doctrine politique », éditée par la Fédération des Associations et des Cercles catholiques de Belgique.

## AVANT LE CONGRÈS DE DINANT

*il faut lire ces*

### DEUX LIVRES DE L'HEURE

#### 1. RÉFORME DE L'ÉTAT

par Paul CROCKAERT  
ministre d'État

10 francs.

#### 2. LE PARTI CATHOLIQUE EN BELGIQUE

par Auguste MÉLOT  
(Collection d'Études de Doctrine Politique  
catholique)

10 francs.

AUX EDITIONS REX

LOUVAIN

52, rue Vital Decoster

C. C. P. 1521,61

## Préface à un beau livre<sup>(1)</sup>

Je n'avais jamais autant senti le besoin d'un courant d'air pur... J'arrivais de Léningrad, accablé sous le poids de l'éternelle misère humaine, les nerfs tendus, tout mon être intoxiqué... Sur ma table de travail s'amoncelaient lettres, livres et papiers divers. Il me vint le désir de balayer tout cela d'un revers de main. Sous la brusquerie du geste, des ficelles se rompirent. D'un paquet sortit un manuscrit signé, bien relié, témoignant de cette charmante coquetterie qu'ont les femmes pour tout ce qu'elles touchent. Je l'ouvris machinalement. Quelques secondes plus tard, je respirais à pleins poumons cet air pur que j'implorais. J'étais en pleine montagne, à la suite d'un troupeau de moutons.

Dieu merci, les femmes se mettent à aimer la Nature, et puissent-elles entraîner à leur suite tous les jeunes hommes de France. Cette collection a publié deux beaux livres de M<sup>me</sup> Martignon. Elle s'honore une fois de plus avec les pages vives et ailées de l'écrivain que voici.

M<sup>me</sup> Jacqueline Jacoupy a quitté les hauts alpages du Vercors à la suite d'un troupeau de moutons « transhumants ». Elle a suivi les bergers dans leur descente annuelle de la montagne. Elle est entrée à leur suite dans la vallée de l'Eygues et de l'Ouvéze. Elle a traversé Nyons la Frileuse, qui se réchauffe au creux profond des rochers, entre la montagne de la Lance et le mont Ventoux, Vaison-la-Romaine, verdoyante de pins bruisant au moindre souffle du vent, Malancène, où la fontaine de Groseau sourd du pied d'une montagne géante, Carpentras, dont la promenade de platanes domine les champs d'oliviers et les truffières, le pont de Bonpas, qui tremble sur la Durance, Saint-Rémy, riche en antiquités romaines, et les Alpilles, et les mas de Provence, jusqu'à la Crau, patrie d'hiver des troupeaux de moutons.

Il n'est pas donné à tout le monde de silhouetter les paysages en quelques traits essentiels. L'art de M<sup>me</sup> Jacoupy me rend instantanément, en quelques mots, les paysages que j'ai jadis possédés. Il me fait imaginer ceux que je ne connais pas. Tout y est jusqu'à l'odeur de la lavande, de la menthe et de la sarriette, jusqu'au souffle franc et joyeux du vent dans les cols; jusqu'à cette poussière des routes provençales, qui blanchit le feuillage des longs peupliers.

Et le livre vit. Le troupeau des moutons anime la longue route de sa charmante vivacité. J'entends tinter les « redoums », qu'on appelle en Comtat Venaissin les « sonnailles », et qui sont de belles clochettes d'airain, galbées, bombées, que martèle un battant d'os poli. J'entends bêler les agneaux, rire et jurer les bergers.

Tout au long des pages de ce beau livre, je me suis initié, avec une joie constante, aux mystères de la « transhumance », j'ai vécu avec des bergers, j'ai parcouru de beaux paysages.

A une époque où la forme trépidante d'une civilisation de plus en plus artificielle nous grignote constamment, nous sentons de plus en plus le besoin de l'évasion. Je m'excuse d'écrire une fois de plus ce mot, dont on a un peu abusé depuis quelques années. Mais je suis bien obligé de reconnaître que si l'on en a abusé c'est que l'usage, tout au moins, est devenu l'un de nos besoins les plus impérieux.

(1) Ces pages de M. Constantin-Weyer serviront de préface au livre de M<sup>me</sup> JACOUPY qui paraîtra prochainement chez Stock, à Paris, dans la collection des *Livres de nature illustrés*. Nous devons à l'obligeance des éditeurs, avec la primeur de cette préface, celle de l'important extrait que nous publions aujourd'hui.

Nous avons soif de grand air. Nous courons très loin pour le trouver. Aujourd'hui, c'est au Spitzberg, demain, ce sera au Groenland. La vogue toujours croissante des croisières est là pour en témoigner.

Ce grand air, nous pouvons certainement le trouver plus près de nous. J'imagine aisément que la jeune femme écrivain qui accompagna, des jours durant, le troupeau des moutons en marche, a éprouvé l'ardente et profonde sensation de la liberté du vent et de la nature, tout au long du chemin.

En nous rappelant que nous pouvons, à chaque instant, trouver à notre porte même, dans un cadre tour à tour magnifique, ou charmant, de puissants motifs d'évasion vers la Nature, M<sup>me</sup> Jacqueline Jacoupy a fait une œuvre particulièrement saine. Et, comme elle l'a faite en poète, il faut louer les dieux de nous l'avoir donnée.

MAURICE CONSTANTIN-WEYER.

## La transhumance

La montée était pénible.

Un vent violent coupait notre souffle et rabattait les herbes sèches sur nos grosses chaussures.

Il n'y avait pas de chemin, mais des pistes misérables, des coulées encore marquées du sabot double des moutons. C'étaient elles qu'il fallait suivre pour gagner le point culminant de la forêt de Lente : le Serre de Montuez.

Une plate-forme interrompit l'ascension.

Un troupeau de plus de mille bêtes l'occupait, gardé par un pâtre dont la silhouette se découpait sur le ciel d'un bleu brutal. Le berger s'appuyait sur une longue canne et ne bougeait pas.

Au delà l'alpage se fendait en un à-pic vertigineux qui plongeait dans le val de Quint.

Des croupes herbues dominaient ce tableau pastoral.

Un chien nous flaira et mordilla nos talons.

— Le sommet du Montuez ?

L'homme hochait la tête, sans répondre. Autre langage ? Autre siècle ? Avait-il dans ces solitudes perdu l'usage de la parole ou plus simplement ignorait-il les noms portés sur la carte ? Est-il besoin de baptiser tous les rochers, tous les vallons, tous les « pas », tous les gouffres, les « scialets » innombrables de cette thébaïde calcaire pour y diriger sans erreur des brebis et des chiens.

Les appareils photographiques sortirent des sacs pour fixer ce troupeau échelonné en amphithéâtre.

Le pâtre ajusta son feutre, cambra la jambe, prit une attitude avantageuse et retrouva sa langue dans un français hésitant.

— Vous enverrez bien une photo à Estève, berger à Fond'Urle.

Et la marche continua jusqu'à la table d'orientation, une toute petite table d'orientation, sur un minuscule pavé, un simple repère pour géomètre et que nous eûmes de la peine à trouver sous les herbes drues, les gentianes bleues, les myosotis et les martagons.

Autour de nous, le dôme du Gouïter, la Barre des Écrins couronnés de neige, le Grand Veymont, le mont Aiguille, le Glandasse déplumé, le Ventoux pansu et là-bas vers le soleil, entre les dents de Comblezine, les monts du Vivarais se perdaient dans la brume.

A nos pieds la forêt de Lente s'étalait noire et verte selon ses hêtres ou ses épicéas.

— Les moutons... Croyez-vous qu'ils restent là toute l'année ?  
— Mais non, ils ne broutent pas de la neige, que je sache...

Le soir, il se trouva qu'un autre pâtre plus décidé, plus loquace, plus « patron » que celui du Montuez remontait vers Fond'Urle menant deux ânes lourdement chargés.

— Bonsôir.

— Bonsôir.

— C'est à vous les troupeaux de la montagne ?

— Je voudrais bien ! Je suis seulement le berger-chef de M. Barcant, de Léoncel : c'est à lui la plupart des bêtes.

— Alors c'est à Léoncel qu'on les conduit en hiver.

— Que non ! Ils vont en Crau, moi-même je suis d'Arles. Chaque année en juin je monte avec les moutons transhumants et, en octobre, nous quittons Fond'Urle.

Ce disant, d'une voix chantante et fière, d'un accent typiquement provençal, il montrait dans un repli de vallon, en direction des falaises, un bâtiment sans caractère, mais qui tirait un pittoresque étrange de l'âpreté du site. Dans le crépuscule montaient les chants alternés du vent et de la source : la Pond'Urle aux eaux vite reprises par une roche avide et dont le nom lugubre s'est étendu à la métairie, à la pelouse et à la porte voisine.

— Nous sommes cinq bergers ; ma femme fait la cuisine pour tous et mes deux petitou profitent de l'air. Eux aussi sont des transhumants. Il faut que vous veniez un jour demander le café, on vous contera notre grand voyage à travers les Alpilles, le Comtat, le Vercors...

L'histoire du voyage, ce devait être bien attrayant !

Le voyage le serait davantage. Pourquoi ne le vivrais-je pas ?

\*\*\*

Il est 2 heures de l'après-midi et c'est le grand départ.

Dès l'aube, au Coquin, les bergers ont recommencé les passafourca et les taille-tailla. Voici les trois mille moutons dûment triés par catégories. Ils forment deux troupeaux partiels, deux *scabots* de chacun quinze cents bêtes ; le tout constitue la *campagne*.

Les ânes sont bâtés et lancés les premiers sur la route avec les poulains, ce sont les voyageurs indépendants.

Gaspard, le vieux berger, engage ses boucs et ses chèvres sur la route en direction de la Vacherie, suivi d'Estève et du premier scabot.

Dix minutes après — on tient à éviter de nouveaux mélanges — le bayle ordonne le deuxième départ.

Le Coquin est abandonné. Huit mois il va dormir recouvert de sa housse de neige.

Pablo et Frederi veillent à la bonne tenue du second troupeau aidés de leurs chiens, des labris plus hirsutes par la fièvre du voyage et dont les mèches tombent sur les yeux. Ils courent d'un bout à l'autre de la colonne, à la fin de laquelle traînent d'un pas désabusé et triste les boiteux, les malades, les agnelles qui mettront bas incessamment et les agneaux nés à Fond'Urle qui poursuivent leur mère. Certaines bêtes ont de grandes plaques résineuses sur leurs plaies, car la poix est la grande médication des pâtres ou encore des attelles sur un membre cassé.

L'arrière-garde représente l'infirmerie. Elle boitillera jusqu'à la gare d'Aouste, à 25 kilomètres avant d'être évacuée en wagon sur Arles.

A contre-sens, un berger traîne vers Léoncel quelques vieux éclopés à l'œil blanc, à la mâchoire dégarnie. Leur grand âge ne permet plus le déplacement. Ils vont mourir de leur belle mort dans la bergerie de la ferme des moines.

Tous les habitants de la Vacherie sont sur les seuils pour voir passer la cohorte dont le défilé, étiré sur plus d'un kilomètre, durer

un bon quart d'heure. Un pâle rayon éclaire la pastorale et, coïncidence, les cloches sonnent à toute volée; il ne manque que quelques bannières pour simuler une procession.

Les bergers serrent des mains, le maître fait ses dernières recommandations et M<sup>me</sup> Barcant, émue, me confie dans un soupir satisfait :

— Sont-elles belles nos brebis !

Le fait est qu'elles sont grasses et doivent tenir plus de place qu'à la montée. Leur épaisse toison les tient à distance, alors que le bien-être de cette espèce, ennemie de la solitude, consiste à se serrer, à se confondre en une seule masse. Au centre, les paresseux se font porter par les autres, tandis que les plus dégourdis, les plus malins, les plus courageux aussi se contentent du bord où les pattes sont mordillées par les chiens chaque fois que le berger crie à la volée, mais où ils trouvent des compensations en broutant l'herbe du fossé.

Ce soir les scabots campent au Chaffal; demain matin, j'irai les retrouver dès l'aurore avec la carriole et je ferai enfin partie intégrante du troupeau.

\* \* \*

La jument hennit dans le petit jour et piaffe rageusement sur les pavés de la cour. Tandis qu'un bouvier l'attelle à la carriole, M<sup>me</sup> Barcant glisse une caisse à l'intérieur : elle contient des vivres. Il y a du café moulu, du sucre, du pain et du beurre, du saucisson, du jambon, du chocolat, une bouteille d'eau-de-vie, un réchaud et un filtre. Dans le fond de la voiture, le garçon de ferme dispose quelques sacs d'avoine pour la jument. Les houseaux de cuir, les limousines, les parapluies des bergers sont roulés sur les côtés. On suspend un seau à la lanterne et je pose mon sac sous la banquettes avant de m'installer à côté du maître qui descend jusqu'à Aouste.

Au Chaffal il ne reste plus que quelques graves éclopés, quelques agneaux nés dans la nuit et leur mère. On les viendra prendre tout à l'heure avec une remorque automobile pour les conduire au train.

Les troupeaux sont déjà en route.

Il fait aigre, la bise chasse les nuages vers le sud et, debout, sur un tumulus un calvaire étend les bras. Sa silhouette fine se découpe au-dessus des montagnes. Plus petit qu'elles, il arrive à les dominer.

Curieux, ce village du Chaffal, ancienne propriété des Moines. Sa situation en éperon au-dessus des gorges d'Ombèze lui conférait autrefois une certaine importance stratégique. De là on pouvait surveiller les différents services dont le Chaffal était le chef-lieu. A ses pieds; la Chèverrie, dans un repli de terrain, la Vacherie, et tout en bas, le Bache ou point d'eau; puis en allant sur Léoncel : la Tête noire ou Fromagerie. En somme, ce fief monacal, les noms le révèlent, avait une parfaite organisation.

De cette puissance, il ne reste qu'une pauvre église désaffectée, transformée en maison d'habitation qu'on loue l'été à des Valeninois. Pour l'instant, ce qui fut le presbytère abrite nos éclopés.

Des pierres calcinées évoquent un feu, celui autour duquel les bergers ont veillé.

Et nous quittons le Chaffal dans la lumière, heureux présage...

Au Plan de Baix, voici enfin l'arrière-garde de la troupe. Les derniers moutons, les derniers chiens, le dernier berger du dernier scabot. Nous le dépassons un peu pour atteindre la bayle. Je saute de la carriole; cette fois je transhume réellement.

La grande difficulté est de régler mes pas sur celui des pattes qui foulent le chemin à mes côtés. Je vais beaucoup trop vite. Déjà, j'ai rejoint, puis dépassé le premier scabot. Il faut faire au plus 3 kilomètres, dans l'heure. Je m'y exerce en bavardant avec Gaspard. Il me raconte qu'il fait la route depuis plus de qua-

rante ans et que c'est une « sacrée » fatigue. Il n'ose me dire qu'il trouve saugrenue l'idée d'être du voyage alors que rien ne m'y oblige.

Le chevrier est fier de ses bouts et m'explique leur rôle dans la montagne. Lorsque la neige tombe avant le départ des pâturages d'été, leurs cornes servent de chasse-neige et découvrent l'herbe que les moutons seraient incapables de dégager. Est-ce une galéjade?

Nous sommes toujours en montagne, mais le paysage n'a plus cette âpreté sauvage de l'altitude. On approche du Diois fertile; les fermes sont habitées, les potagers entretenus. Ce versant est plus plaisant que les pentes tournées vers le Royannais. S'il y a moins de désertion à Beaufort ou à Bertalaix, c'est que le soleil tient lieu de bien des joies. Cette descente sur Aouste est pleine de vie aimable, de contentement intérieur, cela se lit sur la figure des habitants qui, derrière les haies, nous regardent passer. Dans les jardins il y a des phlox et des reines-marguerites.

A midi la campagne s'engage sur la route nationale et nous faisons notre entrée dans Aouste, vieille cité romaine, l'antique Augusta baignée par la Drôme.

Nous devons y séjourner quatre heures pendant lesquelles on mettra 200 moutons en wagon, sous la garde de Jules, le berger sanitaire qui sera demain à Arles.

La rivière s'est retirée pendant l'été et n'a pas encore réintégré son lit caillouteux où croissent des plantes rabougries. C'est la place assignée à l'un des scabots; l'autre campera sur le champ de foire.

A l'auberge, Gaspard commande le repas, mais on doit attendre le bayle, occupé à la gare, pour passer à table; aussi en l'attendant j'erre dans les ruelles étroites au bord de la Drôme; instinctivement je reviens aux moutons. Cette première halte semble leur convenir, en admettant qu'on puisse lire quelque chose sur leur museau inexpressif.

On a sorti les agneaux des cacolets; quatre sont nés depuis Chaffal.

— La descente avance la maternité, annonce Louis d'un air stentencieux.

Les petits se pressent contre leur mère, chez laquelle la fatigue et la faim ont étouffé tout sentiment maternel si bien que les bêlements grêles et désespérés font une réponse mélancolique à l'appel plus gai des sonnailles qui çà et là continuent à s'agiter malgré le repos.

Les ânes débâtés, le cheval dételé errent en quête de touffes d'herbe.

A 4 heures il faut reprendre la route. Quinze kilomètres de montée avant d'atteindre la forêt du Saou qu'on prononce *Sou*, comme Aouste se dit *Ouste*. Nous y passerons la nuit; une ferme isolée donnera l'hospitalité de son grenier aux hommes, de ses pâtures au troupeau.

— A moins que les habitants du mas ne soient morts. Ils sont bien vieux; la dernière fois que nous les avons vus, il y a deux ans, à la descente, ils avaient déjà plus d'un siècle et demi à eux deux. S'ils ne sont plus, je me demande ce que je ferai des moutons.

Les enfants sortent de l'école et nous accompagnent, munis de brindilles, excitant les brebis de leurs cris. Se croient-ils déjà une vocation de pâtre? Ils nous abandonnent l'un après l'autre avec une pointe de regret; si on les interrogeait, je crois que plus d'un s'offrirait à faire la route.

Gaspard sort de ses poches deux pêches de vigne succulentes. Chaque année, lorsqu'il passe à Aouste, en octobre, un « cousin de feu sa mère » lui offre de ces fruits, affirme-t-il. Je mords dans cette chair juteuse, un peu tiède. Gaspard, Gaspard, ne suis-je pas un peu recieuse?

Une fois encore la montagne s'ouvre et se referme sur les trou-

peaux, une montagne sèche, sévère, sans végétation; nous marchons vers le sud, à travers une gorge étroite aux parois de laquelle la route accroche son encorbellement. Bientôt la nuit s'étend plus sombre dans la faille où nous cheminons. Au pas de Lauzens on allume les lanternes et peu à peu des flammes prennent de la force. La lune en se levant suffirait à nous éclairer, mais les fanoux sont obligatoires, un en tête, un en queue de la campagne. De même qu'un règlement fixe le nombre des redoums, deux gros et dix petits par cent têtes. La transhumance a, elle aussi, son code de la route.

Dans le grand silence bleu le son des cloches chante plus aigu, plus pur et les milliers de pattes martelant le sol évoquent la pluie d'orage. Cependant le ciel est sans voile; à chaque tournant la lune disparaît nous plongeant dans l'obscurité pour nous baigner au coude suivant de sa lumière blafarde qui donne aux toisons des reflets mauves.

Une sorte de lande piquée de jeunes sapins et de genévriers a succédé aux escarpements de la gorge. Les ânes et les poulains se sont arrêtés et je m'inquiète auprès de Pablo de cette immobilité qui a gagné toute la colonne.

Il se tient un conciliabule à l'état-major, près de la carriole; c'est-à-dire que le bayle discute avec Gaspard du chemin à prendre et une fois de plus j'admire l'instinct des ânes qui, d'eux-mêmes, se sont arrêtés alors que depuis le Chaffal ils sont allés leur chemin sans jamais s'inquiéter d'être suivis ou non.

— Tantôt nous allons tout droit, tantôt nous coupons par une *carraire*; c'est une piste d'autrefois que se réservaient les transhumants. Ah! il ne faisait pas bon de faire la route à cette époque. Mon grand-père, qui était bayle-pastre, m'a raconté qu'il s'était battu avec des paysans; ne voulaient-ils pas garder dix brebis comme indemnité des dégâts que les scabots avaient faits dans leurs champs?

Or, on décide que le troupeau suivra la *carraire* et que la carriole dans laquelle je suis installée continuera par la route.

La jument essaye un petit temps de trot, puis reprend ses habitudes de marche au pas. Nous entrons dans le domaine de Saou au moment où la lune éclaire en plein la masse de Veyou, la maîtresse montagne de cette vaste corbeille boisée dont le fond est de prés et de marécages.

La forêt s'agite et frémit, pleine de mystère, tandis qu'au loin se rapprochent les clarines familières des boucs, des béliers et des ânes.

A nos pieds des lavandes et des menthes envoient leurs bouffées odorantes chaque fois que le vent léger et tiède secoue les arbres.

Nous retrouvons le troupeau sur le plateau du Perthuis. A l'angle de coteau, toute blanche et silencieuse la ferme apparaît.

Accompagnée du bayle je monte vers la maison.

Elle est belle, elle est pure, elle est apaisante, presque immatérielle. Ce n'est pas encore le mas provençal, elle est trop haute; ce n'est plus la métairie alpine, son toit est trop bas, c'est la maison du Saou, une maison comme il en existe dans les *Contes de ma Mère l'Oye*. Devant elle s'étalent l'ocre et le grenat des géraniums dont les senteurs vireuses étouffent celles des lavandes elles-mêmes.

Un perron taillé en plein roc encore tiède de la lumière du jour monte vers une porte étroite encadrée d'oignons et d'ails en chapelet. Un grand chapeau de paille accroché à une cheville ombre un panier de forme désuète, débordant de noix vertes.

Devant tant de sérénité et d'abandon, il me vient une sorte d'effroi de troubler un sommeil si calme; tout est repos ici; seule la source, derrière la ferme, continue à parler.

J'ai beau tirer la bayle pour la manche et lui dire que je coucherai très bien dans la carriole, il s'entête.

— Non, non, vous aurez un bon lit aux draps frais, mes bergers

une couche de foin et mes moutons de grasses pâtures. Tê, il faut bien que je demande la permission de les laisser paître, ces « pòvres ». Oui, ou-i-i, crie-t-il en donnant de grands coups dans la porte.

Mais personne ne répond à son signal.

Il répète son appel. Cette fois une voix vient de l'intérieur.

— Qu'est-ce que c'est?

— Les bergers de M. Barcant avec les scabots.

A ce pastoral « Sésame, ouvre-toi », un visage ridé apparaît dans l'encadrement de la fenêtre.

— Bonté du ciel! Il y a une dame. Mais qu'elle entre, je vais lui préparer un lit.

Les transactions vont vite. Les moutons mangeront l'herbe au même prix que la dernière fois, les bergers coucheront tour à tour dans le grenier et je suis mon hôtesse à l'intérieur de la maison. Elle a allumé une lampe à pétrole et de son tic-tac la grande horloge scande le silence.

Ce soir, nous nous arrêterons à Bouvières. Nous venons de dépasser Bourdeaux et marchons le long du Roupion, encore tout émus d'une aventure qui aurait pu grever le budget du voyage d'une façon considérable.

Pendant notre déjeuner, les moutons devaient camper sur la place du pittoresque village, mais celle-ci, en réfection, est couverte de goudron visqueux. On fut obligé d'installer un des scabots dans le lit du cours d'eau et le chef cantonnier envoya l'autre à deux kilomètres du pays pâturer dans un champ.

Bourdeaux est un vieux bourg féodal qui communiquait autrefois par signaux avec celui de Crest. Il eut sa célébrité aux temps des guerres de religion. Actuellement, à part quelques vieilles maisons assez bien conservées, il ne reste que des ruines, dominant la vallée des pans démantelés de ses vieilles tours.

Cependant, depuis cette époque belliqueuse, la religion réformée garde une emprise profonde. Nous venons de quitter la terre des monastères pour celle des temples.

On sent aussi dans ce village un effort vers le progrès et le confort tels qu'on les conçoit de nos jours. N'ai-je pas croisés, comme je sortais de la *Chevremorte*, vieille porte échevelée d'une coiffure de lierre, une balayeuse municipale et de grands bâtiments aux lignes ultra-modernes abritant les écoles sous des couleurs de glace vanille fraise.

Mais voici l'incident: je rattrapai le premier troupeau, lorsque dans un tournant des voix furieuses nous invectivèrent. Le Midi ne devait plus être loin, si j'en jugeais par la flore exubérante des jurons, des « tonnerre » et des « sacré » qui déchirèrent nos oreilles. Le bayle était déjà aux prises avec un groupe de paysans dont l'élément le plus remarquable était un gros homme, haut en couleur, l'œil injecté et la langue alerte qui l'accusait de le vouloir ruiner avec ses coquines de brebis. Quinze cents moutons étaient en train de brouter ses plans de menthe poivrée et il réclamait 4,000 francs de dommages-intérêts, pas moins...

Allais-je assister à un de ces légendaires conflits auxquels le berger-chef m'avait déjà fait allusion?

On immobilisa le troupeau, on alla quérir l'agent-voyer, le garde champêtre et le chef cantonnier. Celui-là seul était le grand coupable; lui-même avait désigné l'emplacement du scabot.

Pendant la palabre, j'ai lié conversation avec un paysan qui labourait et que la scène laissait indifférent.

— C'est donc précieux, cette menthe?

— Que oui. On la cultive encore un peu, mais ça se perd; dame! on ne trouve plus à les caser. C'est comme la lavande, j'en fais

encore du côté de Ciuppies, mais je crois bien que c'est la dernière année. Je préfère laisser mes terres en friche que de me donner tout ce mal : cultiver, récolter, distiller... Pour ce que ça me rapporte!

— Ah! c'est vous qui distillez?

— Oui, et je l'envoie à Grasse; mais maintenant avec leur chimie et leurs alchimistes, il paraît que la fausse revient moins cher que la vraie. Alors, où la placera-t-on ma « gnôle »?

Tout finit par s'arranger, tout du moins pour le bayle dont la responsabilité fut déchargée. Le propriétaire du champ en référerait à l'autorité municipale.

— Ça va donner des jambes aux bêtes, dit Pablo, qui déjà a pris le gros floqué par la laisse, tandis que derrière lui les gourmands quittent à regret ce champ de délices. Ils semblent tout ravigotés par ce déjeuner parfumé.

La montée recommence. Descendre, monter, redescendre, remonter, mais nous montons toujours moins haut pour redescendre plus bas. Ainsi, nous arriverons bien à la mer.

La montée est longue, la fatigue fait tomber la moyenne horaire à 2 kilomètres.

— Nous allons souper à une belle heure, grommelle Pablo, dont la casquette obstinément cache les yeux.

Il fait frais, mais les menthes et les lavandes n'en continuent pas moins à masquer l'odeur de suint que nous proménonons avec nous.

La gorge est de plus en plus étroite et le paysage s'arrête à la vue d'un myope. La lumière ne permet plus les clichés; je m'offre en estafette pour précéder la campagne à Bouvières et commander le repas.

La proposition est acceptée, et je défile à toute vitesse le long du troupeau; j'ai l'impression d'être une puissante 4 litres 1/2 8 cylindres dépassant une 5-chevaux.

À la nuit tombante, je sors de l'étranglement des rochers sur un plateau fertile; au loin, dans le crépuscule, je devine le clocher de Bouvières.

Le mont Angèle, la plus haute des croupes, accroche un dernier rayon rose et ne veut plus le lâcher.

À la poste, une lettre m'attend, timbrée de Paris.

« Ma chère amie,

Il faudrait des mois pour parcourir tout ce qu'on a écrit sur les migrations saisonnières des troupeaux. Or, mes occupations et votre impatience ne m'ont donné que trois heures à passer à la Nationale. C'est juste ce qu'il faut pour glaner quelques notes, se faire une courte opinion et s'enthousiasmer pour un problème intimement lié à l'histoire de l'humanité.

« Je n'offre donc pour ainsi dire rien à votre « passafourca », qui est sans doute une sorte de crible.

« Si j'ai bien compris, la transhumance est une lutte tantôt sournoise, tantôt ouverte entre le cultivateur et le pasteur. Ne criez pas au paradoxe. Evidemment vos bergers ne sont pas armés d'une escopette pour se défendre de vigneron ou de magnanarelles embusqués derrière des touffes de lavande, mais peut-être vous rendrez-vous compte, si ce n'est déjà fait, de l'antagonisme latent entre le possesseur de la touffe d'herbe et celui qui déplace à sa suite mille bouches avides de la manger.

« Le sédentaire semble toujours avoir eu la position avantageuse et les pouvoirs publics sont intervenus surtout pour la défense du nomade.

« Si les législations romaines et carolingiennes, comme les décisions des autorités de l'Ancien régime, ont toutes tendu à la protection des troupeaux en marche, c'est que la transhumance est une nécessité.

« Restons en Provence. Depuis l'antiquité, pour des raisons de climat, les moutons doivent gagner la montagne pendant la saison chaude. Toutes les tentatives d'estivage près de Bouches-du-Rhône se sont terminées par un insuccès complet. Les *coussons* de la Crau, où l'herbe se mêle d'asphodèles, d'hysope, de cyste, de sarriette et de thym, sont aussi brûlés en été que les *enganes* de Camargue, où règne le salicorne. Seule, la montagne offre son refuge. S'il était refusé, la race métis-mérinos d'Arles disparaîtrait et la Crau de devenir un désert, y déverserait-on, comme d'aucuns l'ont proposé, la Durance tout entière.

« La transhumance est pour le propriétaire de troupeaux, pour le *capitaliste* craven, aussi nécessaire que, pour le Provençal, la conservation de sa vigne ou de son olivette. De là est né le perpétuel conflit.

« En 1157, le comte de Forcalquier permet aux moutons de la Chartreuse de Durbon de passer sur son domaine à l'aller comme au retour, sans payer de droit de *pascherium*.

« En 1180, un même privilège est donné sur la terre de Baux.

« Les animaux de Sainte-Marie de Bouyante pouvaient dès 1176 s'arrêter un ou deux jours à Léoncel. Voilà, j'espère, un fait qui pourra trouver grâce devant les mailles de votre espèce de tamis.

« Au XIII<sup>e</sup> siècle, je vois Raymond Bérenger, le 8 des calendes de juin 1232, accorder aux Arlésiens, pour le passage de leurs troupeaux, la franchise de « tous droits de *pasquinage*, *peage* et « de toutes autres actions antiques et nouvelles perçus dans ses « comté et marquisat de Provence ».

« La cour de Digne, le Bailie de Draguignan-Fréjus, Roméo de Villeneuve confirment et renouvellent des privilèges qui sans doute remontaient au delà du Moyen âge.

« Plus tard, les Dauphins, le Parlement de Grenoble interviennent encore pour protéger les bergers, qui, s'ils n'étaient pas toujours sans péché, étaient en butte aux vexations d'une population particulièrement hostile.

« Ces voyageurs passaient pour riches, ils venaient de la côte où les navires apportent l'opulence, où les arbres produisent l'huile.

« Taillables à merci, ils étaient écrasés de droits de *pacage*, de *pulvérage* et dans les discussions on en venait souvent aux mains. A cette époque, d'ailleurs, les pâtres de la Crau, pour en imposer, réunissaient à la montée des troupeaux considérables. Les *compagnies*, *campagnes* ou *abeillers* atteignaient fréquemment 20,000 bêtes conduites par un *bailli* ou *bayle-pastre*, parfois même par un véritable état-major, la *robe*.

« La ville d'Arles, de bonne heure, s'est inquiétée du sort de ses brebis. Sur tout le parcours des Alpilles aux Alpes, elle s'est réservé des routes spéciales, les *carraires*, des pâturages d'étape : les *relarges* unis aux *carraires* par des sentiers réservés, les *drayes*. Le tout était entretenu à l'aide des redevances versées aux communes par les capitalistes.

« Or, ces chemins n'étaient utilisés que deux mois par an, un mois au printemps, un mois à l'automne. Si bien que les riverains n'hésitaient pas, entre-temps, à empiéter. Des règlements survenaient de temps en temps pour le rétablissement des endroits spéciaux, et ce flux et reflux oscilla ainsi jusqu'au règlement du 21 juillet 1783, réclamé par les consuls d'Arles au Parlement d'Aix, qui fixait la largeur des *carraires* à un maximum de 10 *cannes*, à un minimum de 5, la *canne* étant d'environ 2 mètres.

« Ce fut le dernier fait avant la Révolution qui, supprimant les vieilles taxes, empêcha l'entretien et permit les nouveaux empiètements.

« Le Conseil général des Bouches-du-Rhône en 1803, puis en 1840, tenta de rétablir *carraires* et *relarges*, mais le réseau routier les rendant inutiles, ces emplacements spécialisés ont à peu près disparu.

« La bataille a recommencé au XIX<sup>e</sup> siècle sous une autre forme. On reprit l'inculpation portée autrefois par Surret qui avait accusé

les moutons de la dénudation et de la dépopulation du Dévoluy. Ce fut un *tolle* général. Puis on s'aperçut que le Vercors, région estimant 40,000 moutons, avait pourtant un boîsement magnifique. Et actuellement l'affaire se termine par un non-lieu.

« Le tout est d'éviter la surcharge des alpages, ce que la diminution actuelle du nombre des transhumants rend relativement facile. Ils ne sont guère plus de 200,000, alors qu'en 1790 ils étaient 500,000.

« Ils vivent sept mois en Arles, dans leurs parcs de claies ou dans des cabanes basses, appelées *jasses*. Au printemps des équipes spécialisées de tondeurs parcourent la Crau, puis après la foire du 20 mai, le départ a lieu vers la montagne. Ils vont surtout vers Belledronne, le Vercors et l'Oisans, le Dévoluy, l'Ubaye, le Verdon et le Mercantour. Ils n'ont plus comme autrefois besoin de former d'immenses troupeaux. La bataille s'apaise. Des campagnes de 1,500 à 3,000 bêtes, encadrées de bergers et chiens labris... ; mais au fait, vous n'avez pas besoin que je vous parle de l'état actuel de la transhumance : ce que vous voyez est certainement plus instructif que ce que j'ai pu exhumer de publications qui n'étaient pas toutes d'actualité.

« Peut-être sentirez-vous du malaise, une sorte d'angoisse latente plus ou moins marquée par de l'insouciance méridionale et du soleil. C'est que tout ce qui a fait la prospérité de la Provence passe une crise profonde et de ce fait le sédentaire comme le nomade ont besoin de faire trêve. La vigne n'est pas sûre du lendemain ; l'usine, la chimie ont tué la garance, la lavande et le ver à soie ; l'olivier lui-même est victime de l'arachide africaine ; quant aux moutons, la concurrence étrangère s'avère très agressive.

« Voyez et comprenez et vous essaieriez de balayer mon vieux pessimisme, mais depuis que vous avez attiré mon attention vers la vie des pastours, j'ai le pressentiment que sa décadence est fonction de la décadence de nos vieilles civilisations et que sa mort sera la mort de tout ce qui est notre orgueil.

« Pardon de cette note triste ; je demande aux sonnailles de vos moutons d'en couvrir le son trop grave et en m'excusant de cette lettre qui n'est peut-être pas du tout ce que vous attendiez, je me permets, chère amie, de vous envoyer l'assurance de ma vieille affection.

« L. A. M.

« P.-S. — Prenez-vous des photos ? Il serait bon de fixer par l'image ces scènes pastorales qui risquent de n'être plus bientôt qu'un souvenir. »

— Oh ! que la ville porte aux idées noires !

— Vite, vite, les bergers de M. Barcant arrivent dans une heure pour souper. Bou diou, moi qui n'ai rien à leur donner à ces pòvres. Aussi pourquoi ne pas prévenir. Mariette, Jeanne, vite la soupe, mes colombes, et courez quérir Lucie, elle donnera bien le coup de main.

Ceci, dit, la grosse vieille femme bouscule ses aides dans la cuisine éclairée d'une lumière parcimonieuse. Depuis les dernières élections, il y a bien l'électricité, mais elle s'obstine à brûler en veilleuse, s'effaçant discrète devant le feu de l'âtre. Dans un patois guttural, les filles réclament le secours du pétrole.

D'une corbeille, des cris aigus surgissent ; le dernier né s'éveille au moment où toutes les volontés sont tendues à la préparation du souper. Et il piaille de toute la force de ses poumons de six mois, et il s'agite, il tourne au rouge tomate, au violet, si bien que prise de pitié et un peu ahurie par tout ce vacarme, je sors le nourrisson de son papier.

Bouvières est le dernier village montagnard, mais on y sent le Midi tout proche ; ce ne sont déjà plus les mêmes mœurs qu'à Bordeaux ; l'autobus, chaque matin, monte de Nyons les éléments d'une civilisation différente.

Les quatre femmes dans la cuisine ont déjà l'exubérance méridionale, mais le langage un peu rude n'en a pas encore la mélodie.

Quel est leur jargon ? Je n'y comprends à peu près rien, alors que je saisis un peu le provençal ; il est vrai que leur débit est intarissable et simultané. Les poings aux hanches, elles ne cessent de s'interpeller, courent au même coin, saisissent le même chaudron, s'agitent bruyamment et tournent à vide.

Enfin, Lucie la voisine arrive, un lapin d'une main, un poulet de l'autre et les sacrifie au-dessus du berceau de l'enfant calmé dont le somme a repris dans cette pétaudière.

Maintenant, dans un nuage de plumes, les préparatifs du souper se poursuivent

— Aurai-je une chambre, cette nuit ?

— Eh ! ma pauvre, l'Hôtel (?) n'en possède que deux. M. l'Instituteur en habite une et un voyageur de commerce m'a retenu l'autre. Mariette, ne pourrais-tu pas loger la dame ?

— Que si. Je lui mettrai des draps, dans la pièce du premier ; si la chambre n'est pas coquette, vous ne serez point fâchée, ce sera toujours mieux que le grenier.

Cette fois je vais assister en spectateur au passage des transhumants.

Depuis un quart d'heure on entend le son des redons et des patelles ; il s'évanouit à chaque tournant pour résonner à nouveau plus clair et plus proche.

Cette arrivée soulève un certain mouvement dans le pays ; ma présence est connue, les langues vont plus vite que les scabots. Hormis grincheux et indifférents, tout le monde est dehors et me questionne.

— Combien y a-t-il de bêtes ? Pourquoi ne sont-elles pas passées par Bouvières à la montée ? Ils sont si beaux ces moutons, c'est si joli à voir passer...

Une nuit tantôt noire et tantôt bleue enveloppe le village. La lune blafarde éclabousse les maisons et l'église pour disparaître derrière les nuages.

La première lanterne brille au loin ; vite on sort les lampes pour regarder défiler les 2,500 moutons ; ils ont l'allure traînante des soldats fatigués par l'étape, mais leur musique est inlassable et ne s'éteint que par l'immobilité.

— « Crista la Madona ! » Qu'elles sont belles, voyez l'épaisseur de leur laine. Touchez seulement...

On les a groupées de chaque côté de l'église, entre les arcades des antiques maisons où les balcons sont de fer forgé.

Frédéri, enveloppé dans sa limousine, est couché au milieu du troupeau. Il dort déjà.

— Il est jeune, il a besoin de repos. Qui dort dîne...

Les autres terminent le souper à l'auberge.

— A quelle heure, ce départ ?

— A 2 heures.

— S'il fait beau, je pars avec vous, sinon, je vous rejoindrai aux Trente-Pas par l'autobus, puisqu'il quitte Bouvières vers 6 heures.

Avant de me concher, je vais dire bonsoir aux brebis ; leur troupe sommeille. Quelques infatigables cherchent une nourriture problématique.

La silhouette d'un jeune prêtre se profile que les murs de l'église. Il vient de sonner l'angélus.

— Bonsoir, M. le Curé !

Nommé depuis peu à Bouvières, il n'est pas habitué à ces hôtes plus nombreux que ses ouailles.

— Ces beaux troupeaux vont à quelque foire, sans doute ?

Je souris dans l'obscurité, et fière de mes connaissances toutes récentes, je ne perds pas cette occasion de faire un exposé sur la transhumance ; je parle de Raymond Béranger, de Roméo de Ville-neuve, de carraires de drayes. Je lui cite les courants de transhumance, lui révèle les traditions, les conflits.

Je m'endors malgré les bruits du troupeau qui repose sous mes fenêtres; de temps à autre une note moins sourde prolonge mon état de veille, puis c'est le plongeon.

Des nuages ont crevé sur les scabots et le bruit de la pluie m'a ramenée à la surface des événements. La nuit est dense et dans mon rêve fugitif l'eau du ciel est de l'encre et dans le troupeau il n'y a plus que d'affreux mérinos noirs.

Une allumette craquée, une chandelle allumée et la vision lugubre se dissipe. Cris de bergers, aboiements des chiens, bêlements et clarines... ce sont les signaux du départ.

Sous l'auvent du balcon, je converse avec le bayle qui ajuste ses housseaux de cuir.

Le dialogue ne s'éternise pas, juste le temps de prendre un nouveau rendez-vous et comme au théâtre les trois coups résonnent au clocher au moment où le troupeau s'ébranle. Ce n'est pas le défilé triomphal de l'arrivée. Je suis le seul spectateur de ce départ maussade. Frederi prend la tête de la colonne, une lanterne à la main, un grand parapluie bleu de l'autre.

JACQUELINE JACOUPY.

## Le désarmement, c'est la guerre

Quelques hommes vivent dans les montagnes éloignées de l'Ouest américain, au temps des chercheurs d'or. L'un d'eux a une faiblesse. Il boit, et quand il a bu il tire sur n'importe qui et tue quiconque arrive à sa portée. C'est un bon type, mais dès qu'il se trouve en compagnie d'un certain parent à lui, venu le visiter, il s'enivre avec lui et devient meurtrier. Après deux ou trois aventures de ce genre, dont la dernière fut la pire, ses compagnons décident de lui interdire toute liqueur, de confisquer son revolver et de veiller à ce qu'il ne s'en procure pas d'autre. Certains parlaient de le pendre et la plupart voulaient défendre l'accès du camp à son tentateur. Mais le coupable est leur débiteur et ils ne veulent pas perdre leurs créances. On épargne donc sa vie et ses compagnons s'en remettent au sort pour espérer que le tentateur ne reviendra plus. Que s'il revenait, d'ailleurs, ce qui pourrait arriver de pire ne serait tout de même qu'une ivresse nouvelle. L'ivrogne n'ayant plus de revolver ne pourrait plus tuer personne.

Cette parabole reflète bien la situation européenne de ces dernières années. L'Allemand est le meilleur des bons garçons, aimable pour bien des choses et admirable pour certaines qualités particulières. Mais que le système prussien le saisisse, il s'enivre d'orgueil et il viole toutes les lois qui ont maintenu la civilisation européenne.

La dernière explosion fut la pire. Des mesures furent prises qui, croyait-on, empêcheraient désormais la tentation prussienne de le rendre fou à nouveau. On le désarma. Ceux dont il menace les vies quand la rage le prend, gardent leurs armes par précaution, mais sans intention aucune de s'en servir contre lui, uniquement pour l'empêcher de recommencer encore.

Malheureusement, le tentateur est revenu. Et le pauvre Allemand en est aveuglé. Et le voilà criant et délirant, et nous disant toutes les horreurs qu'il compte accumuler quand il aura son

fusil de retour. Et puis, à d'autres moments, il éclate en sanglots et il nous affirme qu'il ne veut aucun mal à personne.

\* \* \*

Quelque incroyable que la chose paraisse, il se trouve néanmoins des hommes pour discuter, en de pareilles circonstances, s'il n'est pas préférable et juste de rendre au pauvre diable son revolver, ou, tout au moins, de laisser ceux contre lesquels il a proféré les plus graves menaces se défaire de leurs revolvers, pour lui laisser une chance...

Ils prétendent, ces hommes-là, que leur proposition est irréfutable en logique et qu'il est honteux d'humilier davantage le pauvre diable d'Allemand.

Les plus atteints de cette folie furieuse furent des Anglais. De ceux qui ont souffert par la guerre, des pays qui furent torturés par elle et presque tués, l'Angleterre se trouve être la seule à favoriser cette folie d'une manière prépondérante. Presque tous ses porte-parole dans la presse, au Parlement, à Genève la prônent. Nos diplomates et même pas mal de chefs de notre force militaire la défendirent. On peut dire que l'Angleterre, en général, fut favorable à une nouvelle prussification de la masse allemande. Elle prétendit que Berlin ne ferait pas de mal. Quand le danger se fit rapidement menaçant, l'Angleterre devint nerveuse, mais elle affirma hautement que Berlin s'en tiendrait à de grands mots. Entre-temps l'Angleterre suggérait que tout irait bien si les autres victimes daignaient seulement consentir à laisser ouvertes leurs frontières à une attaque de l'homme ivre...

Il reste probable que la Prusse se trouverait arrêtée si l'Angleterre se réveillait, bien qu'il faille admettre que notre opposition n'aurait plus qu'un effet moral. Personne, en effet, n'ignore plus que le seul point sur lequel il y a, chez nous en Angleterre, une opinion publique forte et arrêtée est la décision de ne pas intervenir activement, de ne prendre aucune initiative. Ce qui n'empêchera pas d'autres de prendre l'initiative si la nécessité les y contraint. Des questions de vie ou de mort doivent se liquider. Mais quand cette liquidation sera finie, la situation de l'Angleterre sera moins bonne qu'aujourd'hui, car nous serons ceux qui se sont trompés...

\* \* \*

La question essentielle, en cet état de choses, est celle-ci : Comment faire connaître la vérité? Nous vivons à une époque où, quelle que soit l'évidence d'une vérité, il n'est pas certain quel le public la connaîtra. J'ai énuméré, la semaine dernière, les forces puissantes qui soutiennent la Prusse chez nous. La presse, seul moyen d'atteindre la masse, est fermée. Fermeture voulue, ou fermeture due à une ignorance stupéfiante, on peut discuter la dose des deux, mais fermeture il y a et l'opinion anglaise ne connaît pas la situation européenne.

Il reste possible qu'à la dernière minute l'Angleterre ait recours à une quelconque menace économique contre la Prusse. Elle sera tout à fait inopérante. On ne supprime pas la réalité en fermant les yeux. Cette réalité, la voici: seule une politique ouverte et déclarée, incluant une sanction par la force si nécessaire, peut encore prévenir la catastrophe. Et il est moins cinq...

Que vous autorisiez un Reich frénétiquement prussianisé de réarmer, ou que vous désarmiez ceux qu'il veut immoler, ne diffère pas d'un iota. Revenez aux armements d'il y a un siècle, ou aux arcs et aux flèches, et ce sera toujours pareil. Le grand Etat-Major prussien préparera, organisera, menacera. Et si on ne se rend pas à sa menace, il fera la guerre avec n'importe quels moyens dont il disposera. Si la Prusse et les voisins de la Prusse qu'elle

veut attaquer sont également armés, peu importe l'armement, la guerre est certaine.

La querelle n'est pas entre l'Europe et les Allemands. La querelle est entre la Chrétienté et la Prusse. Tant que les Allemands seront menés par Berlin, la Prusse les emploiera pour ses buts à elle, qui sont la rapine et le meurtre. La Prusse, voilà toute la question! Sa vie ou la nôtre. Toute arme serait détruite en Europe, que la Prusse réarmerait et tuerait. C'est la nature de la bête. *Delenda est...*

HILAIRE BELLOC.

## A propos de la réforme de l'Etat

En portant à l'ordre du jour de sa session annuelle le problème de la réforme de l'Etat, la *Fédération des associations et cercles catholiques* marque sa volonté d'examiner une des préoccupations dominantes de tous ceux qui, attentifs aux transformations de la politique en Europe, désirent se rendre un compte exact de l'origine, de la nature et des tendances de ces transformations. Préoccupations aussi de ceux qui comprennent que le statut des sociétés politiques est fonction de facteurs psychologiques, économiques et sociaux variables; de ceux-là enfin qui sentent le devoir de préparer les adaptations nécessaires dans le cadre fondamental des traditions et des institutions nationales.

Il serait puéril de nier, et dangereux d'ignorer, les métamorphoses qui s'opèrent chez certains peuples et dans beaucoup d'esprits en matière de gouvernement. Il serait tout aussi vain de ne pas reconnaître que ces changements s'effectuent dans le sens d'un renforcement de l'autorité et, par voie de conséquence, d'une restriction de la liberté.

Tel est le spectacle devant lequel nous nous trouvons, nous Belges, dont toute l'histoire proclame notre indépendance jalouse, l'attachement à nos franchises et notre suspicion à l'endroit des empiètements possibles du Prince.

Le 4 novembre prochain, M. le sénateur Crokaert, à Dinant, fera l'exposé de ce problème aux données contradictoires et inquiétantes. Il le fera avec la science historique et le sens politique qui le caractérisent; et aussi avec la conscience du médecin qui, après le diagnostic difficile, propose la médication qu'il estime adéquate.

Quel sera le diagnostic, et quelle peut être la médication? Troublantes questions devant lesquelles les meilleurs esprits doivent se prendre à hésiter et auxquelles ils ne peuvent suggérer de réponse qu'en tremblant. Ou plutôt non, mille fois non. Il faut qu'ils y donnent réponse avec hardiesse et avec foi, car la masse attend de voir exécuter avec énergie, par des chefs d'une sûre doctrine, une œuvre de salut.

Mais que le problème est vaste!

Réformer l'Etat, c'est d'abord en rechercher le rôle; en d'autres termes c'est, avant tout, remonter aux définitions et aux principes et ne pas se contenter de « fausses idées claires ». C'est rechercher en quoi et pourquoi l'Etat a dévié de sa mission; quelles sont d'une part ses défaillances et de l'autre ses usurpations. C'est étudier par quels moyens on peut opérer le redressement qui restaurera l'Etat et le confiner dans ses fonctions propres.

Ces moyens eux-mêmes peuvent être deux ordres, et amener deux catégories de réformes; des réformes institutionnelles et des réformes de personnel. Réformes institutionnelles qui peuvent consister en un réajustement des rouages et la modernisation de certaines parties existantes de la machine; ou bien en une transformation de la machine elle-même et le remplacement de certains de ses organes essentiels. Et la machine c'est le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; c'est le Parlement et l'administration; toutes les administrations: centrale, provinciales et communales.

Voilà pour les institutions.

Pour le personnel et son rendement, c'est la question de la composition des Chambres et de leur rôle, c'est le mécanisme du suffrage, c'est le nombre des mandataires, l'organisation du travail parlementaire, l'élaboration et la discussion des lois, c'est la réglementation du droit d'interpellation et la fixation de la durée des sessions. Cela, et tout le reste encore...

Sur un autre plan, ce sont la composition et les attributions des conseils provinciaux; c'est le rôle des commissaires d'arrondissement; ce sont les rapports entre les pouvoirs locaux et les administrations supérieures. Et tous ces aspects du problème, eux-mêmes se subdivisent.

Mais le problème des institutions, et celui des hommes dans les institutions, n'est pas tout le problème.

Pas plus qu'en aviation la construction de l'appareil et la constitution physique du pilote n'est tout le problème; ou plutôt c'est tout le problème, mais dans et pour un milieu déterminé: l'air.

Ainsi le problème de l'Etat n'est pas seulement celui des institutions et du personnel, mais également celui du cadre social, du milieu humain dont l'Etat forme l'armature politique.

En d'autres termes, le progrès politique ne peut être sainement envisagé et sagement résolu qu'en fonction des hommes appelés à vivre dans l'Etat.

C'est pourquoi le problème de l'Etat, et sa réforme, soulèvent nécessairement, dans un pays donné, des questions propres suivant la physionomie morale, les tendances intellectuelles et la psychologie des masses.

Ainsi, par exemple, et pour le dire tout de suite, le problème de l'Etat ne se pose pas et ne résout pas de même en Russie ou en Allemagne, pays à mentalité grégaire, et en Belgique, où l'individualisme constitue un trait séculaire de notre caractère national.

Institutions, personnel politique et administratif, collectivité tout entière, le problème de l'Etat, c'est cet ensemble. Et se placer, comme il convient, au cœur du problème de l'Etat, c'est découvrir du même coup des perspectives innombrables, dont chacune se prolonge dans la grisaille d'un horizon lointain.

\* \* \*

Est-il permis de penser — et si on le pense, de dire — que la réforme de l'Etat, suivant l'une ou l'autre modalité, peut être une mesure souhaitable et heureuse; qu'en vérité le parlementarisme de l'époque censitaire se révèle très inégal à la tâche qu'on requiert de lui, sous une étiquette inchangée, en des temps de démocratie; qu'une adaptation est nécessaire pour remédier à une crise évidente; — mais que si crise il y a (et il y en a une!), — plutôt que dans le régime où dans les institutions, elle est dans l'homme, et avant tout d'ordre moral?

La pire faillite, aujourd'hui, est d'ordre spirituel. Elle entraîne et aggrave toutes les autres, et aussi longtemps qu'elle perdurera, on n'assistera à aucune reconstruction sérieuse, en quelque domaine que ce soit.

L'aveu nous en vient de personnalités de gauche, comme Caillaux qui écrivait il y a moins d'un an :

« Et, pour élargir notre vision, qui ne comprendra les inquiétudes que le recul de la civilisation morale communique à ceux qui se penchent sur les grands problèmes de ce temps? Il n'est pas d'évolution sociale ou de révolution — les mots n'ont pas d'importance — qui soit possible si elle n'a pour support une évolution morale... La culture de l'âme, l'accomplissement spirituel de l'individu conditionnent le progrès du monde. »

A la base de toute réforme utile, même politique, il y a cela. Dès lors, il est des spectacles dont on ne s'étonne pas.

C'est de lire sous la plume de Mussolini, dans son article sur le fascisme pour l'*Enciclopedia italiana*, que plus que jamais le monde doit être porté par les forces morales, et que les gouvernants doivent considérer l'homme dans son rapport sublime avec la loi supérieure.

C'est de voir le président Masaryk souligner l'importance de la religion pour accentuer la moralité des nations.

C'est d'entendre le chancelier Dollfuss indiquer le sens de la restauration autrichienne, et dire et répéter qu'elle doit être chrétienne.

Il en est ainsi : une restauration cohérente et durable, le rétablissement de l'ordre en toutes choses ne peut se faire que dans la discipline; dans la soumission à l'autorité d'un chef qui soit un maître et non l'esclave de ceux à qui il doit un illusoire pouvoir. Une restauration dans pareil esprit est inimaginable suivant la théorie du laïcisme, qui est essentiellement la doctrine de l'autonomie et de la déification de l'individu.

Et dès lors aussi, bien des attitudes s'expliquent.

Démocrates, républicains, libres penseurs, anticléricaux, franc-maçons, révolutionnaires, — peu importe l'étiquette! — tous les disciples et sous-disciples de Jean-Jacques, du rationalisme et du laïcisme s'insurgent avec une indignation au carré contre ces régimes où l'affermissement de l'autorité s'aggrave d'une proclamation de la nécessité sociale de la religion. Double crime contre la liberté!

Protestations sonores et discours pathétiques nous laissent froids.

Catholiques, nous savons que la religion constitue la pierre d'angle de la société civile; nous savons qu'elle est le rempart des vertus privées et collectives; nous savons que l'observance du décalogue frapperait de caducité le Code pénal; nous savons que la pratique de l'Evangile, en esprit et en vérité, ferait de la terre un temple d'harmonie. Et nous savons qu'en dépit du péché originel, c'est dans le sens de l'Evangile et du Décalogue que s'orientent les seules voies de salut, pour les foules comme pour l'ermite.

Nous travaillons à l'établissement d'une société fondée sur ces assises-là; et nous nous réjouissons dans notre cœur au spectacle des chefs d'Etat qui les exaltent et s'y appuient eux-mêmes.

J'ajoute que la restauration de la cité sera chrétienne ou ne sera pas; que le jour où elle le sera, le problème des institutions et des hommes ne sera plus qu'une préoccupation mineure; et qu'en son trefonds, la réforme de l'Etat est un problème d'ordre spirituel.

Le parti catholique doit être de taille à lui donner sa solution technique immédiate; c'est au catholicisme qu'il revient de lui assurer sa solution fondamentale et durable.

L'heure est à nous, pour faire l'avenir, si nous le voulons.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

## L'organisation de l'assistance aux enfants moins bien doués<sup>(1)</sup>

Comment assurer à l'enfant retardé psychique la formation qui lui convienne et à laquelle il a droit?

Qu'il me soit permis de redire une fois encore que nous devons tout mettre en œuvre pour leur faciliter cette éducation; qu'il est utopique d'espérer que les « choses s'amélioreront d'elles-mêmes ».

Par négligence, par insouciant optimisme, nous risquons de causer un grave préjudice à ces pauvres enfants.

Que de fois n'entendons-nous pas dire autour de nous : « L'an prochain l'enfant aura un maître plus sympathique, plus averti, plus expérimenté, il pourra suivre sans peine »; ou encore ceci : « Mon enfant ne faisait rien de bon à l'école communale, je l'ai mis chez les Frères » — et réciproquement, bien entendu!

Souvent aussi, les parents, les éducateurs, dirai-je parfois le médecin, invoquent une poussée de croissance, l'imminence de la puberté pour expliquer le retard grave de ces enfants, et cela sans aucun fondement. Le malheur est qu'en se leurrant de mots, on perd, à ne rien faire, un temps précieux, et l'amélioration spontanée qu'on attendait ne se produit évidemment pas. Car chez les enfants que nous visons le retard scolaire est causé par les particularités de leur fonctionnement mental. — Il est certes pas mal d'élèves dont le manque d'application à l'école, le mauvais rendement sont dus aux facteurs, sur lesquels votre attention a été appelée ce matin par mes distingués confrères. Il appartient au médecin de famille, et plus souvent, à son défaut, au service d'inspection médicale scolaire, avec la collaboration d'un dispensaire central spécialisé, de reconnaître ces cas, de prescrire les médications utiles, de provoquer les mesures de placement en colonie; chez eux, un examen systématique par les tests a mis en évidence un retard assez accusé de l'évolution intellectuelle et celui-ci est la vraie cause de leur retard pédagogique. Notre ligne de conduite envers eux doit être différente; sans doute, serons-nous amenés à prescrire à ces enfants aussi des médications, des reconstituants, une hygiène physique appropriée, mais tout cela n'est pour eux que l'accessoire; employés seuls ces moyens sont voués à l'échec; ces enfants sont avant tout justiciables d'un enseignement spécial. Cet enseignement comporte un double caractère :

1° Les méthodes pédagogiques y sont inspirées de principes différents. S'adressant à des enfants chez qui l'intelligence est plus obtuse, l'attention peu soutenue, l'initiative et la curiosité intellectuelle souvent inexistantes, les éducateurs doivent s'ingénier à captiver et à retenir l'intérêt de leurs jeunes élèves; sans cesse ils recourront au concret, tant pour affiner les sens peu exercés, que pour accumuler peu à peu les documents sensibles qui permettront à la longue une certaine acquisition des notions générales.

L'on discute beaucoup la question de savoir si et dans quelle mesure l'école primaire doit être une école active, en ce qui concerne l'enseignement spécial, cette question ne se pose pas; on ne la peut concevoir qu'« active »; aussi y applique-t-on ces admirables méthodes de « jeux éducatifs », souvent aussi la méthode globale pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture; l'on y fait largement appel aux « centres d'intérêts » de l'enfant.

Mais je m'en voudrais d'insister; commenter le détail de ces techniques serait sortir du cadre que je me suis assigné; au surplus tous vous avez eu l'occasion de visiter ces merveilleux internats d'éducation qui font l'envie de nos voisins.

(1) Rapport présenté à la « Journée médico-pédagogique » organisée le 8 octobre par la Société Médicale Belge de Saint-Luc.

2° Le programme d'étude de ces enfants doit être simplifié : les langues, l'histoire, la géographie, les connaissances abstraites seront en bonne partie éliminées; les techniques du calcul, par exemple, seront appliquées à l'occasion des menus faits de la vie quotidienne plutôt qu'au cours d'exercices au tableau noir. Le travail manuel et ménager prendra une place importante non tant comme préparation à l'apprentissage qu'à titre de moyen pédagogique.

Ajoutons que l'institut d'enseignement spécial ne peut pas se limiter à la formation première des enfants anormaux, il doit leur assurer aussi l'apprentissage d'un métier; les élèves ne doivent quitter l'institut que pourvus des techniques qui leur permettront de subvenir — autant qu'il est possible — à leurs besoins. Sauf cas exceptionnels, en effet, l'enfant sortant d'une classe spéciale se trouve dépaycé à l'école professionnelle : l'atmosphère et l'esprit ne sont plus ceux dont il s'était imprégné, le rythme du travail y est différent, les camarades d'atelier sont pressés ou peu charitables.

Je ne puis insister ici sur les œuvres de patronage post-scolaire qui doivent continuer pour l'adolescent la tutelle commencée à l'institut d'enseignement spécial. Elles sont particulièrement bien organisées aux Pays-Bas, mais, malheureusement, presque inexistantes chez nous.

\* \* \*

Cet enseignement spécial, où nos enfants retardés le trouveront-ils?

Deux solutions se présentent : l'internat, l'externat. Elles ont connu, selon les temps et les latitudes, des fortunes très différentes. Les Pays-Bas, dont l'équipement en ce domaine est sensiblement supérieur au nôtre, ont résolument donné la préférence à l'externat. En Belgique, l'enseignement public revêt presque uniquement la forme d'externat; il en a d'ailleurs le monopole; tandis que l'enseignement libre ne s'est intéressé qu'à la création d'internats, lesquels sont d'ailleurs remarquablement conçus et très prospères.

Cette solution est-elle suffisante, ne comporte-t-elle pas de graves inconvénients, c'est ce que nous examinerons ensemble dans quelques moments.

Sous quel régime fonctionnent les internats d'enseignement spécial? Je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler ici quelques détails d'ordre pratique, parce que les familles les ignorent — et parfois aussi ceux qui devraient pouvoir les renseigner. Or, c'est au médecin, à l'éducateur, à l'infirmière scolaire qu'il incombe d'éclairer et de conseiller les familles des élèves.

Les enfants anormaux d'intelligence placés dans les internats bénéficient, au même titre que les infirmes, sourds-muets ou aveugles, d'un « fonds commun » alimenté par l'Etat, les provinces et les communes, en vertu de la loi du 14 juin 1920.

Cette disposition offre l'immense avantage que, pour l'enfant de famille pauvre, le placement dans un institut est indépendant de toute question d'argent, de toute subvention des comités scolaires ou des œuvres charitables, de tout obstacle enfin dû au souci, parfois excessif, qu'ont les commissions d'assistance publique de ménager leurs budgets.

L'admission d'un enfant anormal dans un internat est décidée par une commission provinciale du Fonds commun, composée de médecins et de pédagogues, laquelle désigne un ou plusieurs de ses membres pour procéder aux constatations nécessaires (1).

Nos internats d'enseignement spécial jouissent, chez nous, et plus encore à l'étranger, d'une excellente réputation, bien méritée par la tenue de leurs installations, en général très confortables

(1) Pour la province du Brabant cet examen a lieu à Bruxelles, les mardi et jeudi à 2 heures, au Centre de santé de la Croix-Rouge, 1, rue Stallard (place Brugmann).

et parfois luxueuses, et le dévouement éclairé des éducateurs qui s'y consacrent; plusieurs de ces derniers ont à bon droit une notoriété internationale. Le nombre de ces internats s'est accru en ces dernières années, mais il demeure encore très inférieur aux besoins. C'est ainsi que le magnifique institut créé par les Frères de la Charité à Zwynaerde, il y a deux ans, refuse chaque semaine des élèves!

D'autre part, la journée d'entretien de ces internes coûte cher au Fonds commun, et l'on ne peut entrevoir, en cette période de restrictions budgétaires, qu'il encourage la création ou même qu'il subventionne le fonctionnement de nouveaux internats médico-pédagogiques.

Et nous devons envisager ainsi l'épineux problème des externats spéciaux ou des classes d'enseignement spécial, complément nécessaire des internats.

Sachons reconnaître qu'en ce domaine notre enseignement libre fait piètre figure. Il existe, en tout et pour tout, deux classes d'enseignement spécial pour externes dans l'enseignement libre; elles sont installées à Anvers, et elles groupent environ 35 élèves; tandis que l'enseignement public officiel s'enorgueillit de six écoles spéciales avec 35 classes et 421 élèves et en outre de 43 classes spéciales avec 598 élèves, soit au total un millier d'écouliers. Parmi ces classes d'enseignement spécial il en est dont la création est due à l'initiative de petites communes : Jupille, Tilleul, Amay. Puisse leur exemple nous stimuler!

Je voudrais vous faire davantage saisir à quel impérieux besoin répond la création de ces classes spéciales, combien sont nombreux les enfants qui pourraient et devraient en bénéficier.

Le docteur Gailly rappelait récemment à la Journée médico-pédagogique de Charleroi les résultats d'une enquête systématique qu'il fit à Jumelet sur tous les élèves des écoles primaires, officielles et libres, soit 7.000 écouliers. Cette étude, menée avec une rigueur vraiment scientifique, et à laquelle l'autorité de notre distingué confrère donne une valeur spéciale, conduisit à cette conclusion vraiment effrayante que 12 % des écouliers devaient être tenus pour des arriérés mentaux; dans certains quartiers de la commune leur proportion s'élevait même, selon l'estimation du docteur Gailly, à 50 %. Il serait abusif de vouloir étendre à tout le pays les conclusions pessimistes de l'étude du docteur Gailly et notre confrère s'en garde bien; il tient compte des conditions spéciales à cette région industrielle verrière, où l'exercice d'un métier insalubre a entraîné une recrudescence de l'alcoolisme et des poussées épidémiques de syphilis, facteurs dégénératifs de la plus haute importance.

Il n'en reste pas moins vrai que le nombre des enfants anormaux d'esprit est beaucoup plus élevé qu'on ne le pense généralement.

D'ailleurs, un simple coup d'œil sur les statistiques du ministère de l'Instruction publique pour 1932 nous confirmera dans cette opinion. Sait-on que 63 % seulement des écouliers fréquentent la classe correspondant à leur âge; alors que 3,4 % la devancent d'une année; 21,7 % sont en retard de un an; 8,3 % des élèves, soit plus de 79.000 sont en retard de deux ans sur la classe correspondant à leur âge et 3,7 %, soit plus de 35.000 enfants, ont un retard scolaire de trois ans ou plus. 35.000! C'est-à-dire plus que la population totale d'une ville comme Namur.

Or, ce retard scolaire de trois ans, c'est presque toujours l'insuffisance mentale qui en est responsable; il est en effet exceptionnel que des circonstances familiales ou la maladie de l'écolier aient apporté une perturbation aussi longue dans sa fréquentation scolaire.

Cette première évaluation nous donne un chiffre d'enfants débiles psychiques dépassant vraisemblablement 30.000. Est-ce tout? Certes non, car parmi les « trainards » des classes qui n'ont encore qu'un retard de deux ans, de un an, il s'en trouve pas mal

aussi; il n'est pas douteux qu'un éducateur avisé ou psychologue spécialisé dépisterait parmi eux une grande proportion d'enfants déficients au point de vue mental.

Enfin, même parmi les enfants qui fréquentent la classe correspondant à leur âge, tous n'ont pas le développement intellectuel requis pour en suivre efficacement les leçons. N'arrive-t-il jamais qu'on laisse « passer » un enfant parce qu'on s'inquiète de l'indignation des parents ou d'un changement éventuel d'école?...

Et c'est un sujet d'étonnement toujours renouvelé pour le psychiatre de voir défiler à sa consultation des enfants dont la débilité mentale saute aux yeux, et qui néanmoins fréquentent la quatrième, la sixième année scolaire; leurs parents ajoutent même parfois qu'ils « suivent » bien.

Cette proportion élevée d'enfants anormaux n'est pas propre à la Belgique. Voici ce qu'écrit le docteur Luning Prak, dans un travail récent paru aux Pays-Bas, *De School in cijfers*: « Pour quoi, au bout de 30 ans, la règle d'or posée dès 1905 n'a-t-elle pas été appliquée aux 45,000 enfants qui sont en retard de 3 ans ou plus dans leur scolarité? Et pourquoi pas aussi aux 100,000 enfants qui sont retardés de deux ans? » Même en ce qui concerne les grandes villes hollandaises où l'enseignement spécial est beaucoup plus florissant que chez nous, l'auteur se plaint que l'on n'ait réalisé qu'une partie infime de la tâche à accomplir. Il existe à Amsterdam 3,600 enfants retardés de trois ans et plus; il n'y en a que 1,200 qui suivent l'enseignement spécial. Retenez ce chiffre de 1,200 élèves dans l'enseignement spécial d'une seule ville et comparez-le à nos grandes villes où l'on a fait si peu de chose dans les écoles publiques et rien du tout dans les écoles catholiques!

Le nombre d'enfants justiciables, en Belgique, de l'enseignement spécial excède sûrement 30,000, ainsi que je vous le disais il y a un moment. Nos internats n'en contiennent pas 3,000, c'est-à-dire qu'un enfant sur dix y trouve l'assistance requise. N'est-ce pas une évidente utopie que d'espérer pouvoir confier à des internats tous les sautes? Même si, comme d'aucuns le prétendent, l'internat était la solution conforme aux tendances de la conscience catholique, encore faudrait-il admettre l'externat comme une institution nécessaire. Mais il est permis de croire, avec maint éducateur, que l'externat conviendrait très bien, sinon mieux, aux élèves issus d'un milieu familial honnête et suffisamment éclairé. Au surplus, il y a dans nos grandes villes des parents catholiques qui ne veulent pas se séparer de leurs enfants arriérés et les envoient comme externes dans les classes ou écoles officielles spéciales, faute de classes catholiques, où leurs enfants puissent trouver à la fois les disciplines pédagogiques spéciales et l'atmosphère religieuse qu'ils souhaiteraient pour eux. On peut regretter la chose, mais qui pourrait les blâmer?

Croyez bien que c'est là, autant pour les parents que pour le médecin psychiatre qu'ils consultent un douloureux problème de conscience. Même des confrères qui ne partagent pas mes croyances mais qui sont soucieux de respecter le désir des familles, m'ont fait part de leurs perplexités quand ils sont priés de donner un conseil en cette matière.

\* \* \*

L'on a fait à l'enseignement spécial des enfants anormaux, et particulièrement à l'enseignement externe, de multiples objections. Elles procèdent presque toutes, me semble-t-il, d'une compréhension inadéquate des faits ou d'une mauvaise organisation des institutions critiquées.

L'on a dit que les parents n'accepteraient pas que leurs enfants portent cette estampille officielle d'anormaux que leur vaudrait la fréquentation d'instituts ou de classes spéciales; mais il est possible d'éviter avec tact cette terminologie péjorative; ce qu'il

faut surtout, et ce qui suffit souvent, c'est faire comprendre aux familles la nécessité d'une pédagogie particulière pour des enfants plus lents ou moins bien doués; il faut pouvoir leur montrer une classe d'enseignement spécial, leur en exposer par des exemples pratiques le résultat et les avantages. Encore convient-il que l'instituteur à qui incombe cette tâche délicate de persuasion soit au préalable convaincu lui-même et possède sur la question, à défaut d'expérience personnelle, des notions claires et solides.

D'autre part, ce serait, me semble-t-il, une très fâcheuse erreur de vouloir identifier la classe d'enseignement spécial avec la classe de *récupération*. Cette dernière s'adresse à des enfants d'intelligence normale qui ont été éloignés de l'école pour cause de santé ou pour des raisons familiales ou sociales, à des enfants qui, par définition, sont capables de « récupérer » le temps perdu, de rattraper leurs camarades de classe après une période d'enseignement individualisé et intensif de quelque durée.

C'est fausser complètement la portée de cette institution que d'y mêler des débiles mentaux caractérisés; ceux-ci, même traités individuellement, ne progresseront qu'avec une lenteur particulière et le rythme de leur travail ne sera pas identique à celui des enfants d'intelligence normale.

Il faut surtout éviter que lorsqu'une classe spéciale est annexée à une école ordinaire elle ne prenne la signification d'un « dépôt » où l'on déverse pêle-mêle les enfants « dont on ne veut plus à l'école »: enfants simplement difficiles et arriérés pédagogiques risquent alors de s'y trouver confondus avec des débiles mentaux, voire des idiots profonds.

L'on comprend sans peine qu'une pareille promiscuité soulève la répugnance des familles, et qu'il soit impossible, dans ces conditions, à l'instituteur d'exercer une réelle action sur ses élèves.

Ceux-ci doivent être réunis dans chaque classe spéciale en un groupe homogène; la chose est ici plus nécessaire encore que dans l'enseignement ordinaire parce que ces élèves, doués de peu d'initiative, moins capables d'intérêt, ne peuvent à aucun moment être livrés à eux-mêmes.

Aussi faut-il préférer à la classe unique d'enseignement spécial, l'école d'enseignement spécial comprenant une succession de classes, où les élèves sont répartis selon leur niveau mental.

La chose est réalisable dans la trentaine de communes belges peuplées de plus de 30,000 habitants. Il s'y trouve assez d'élèves peu doués pour recruter la population de plusieurs classes spéciales, même lorsqu'on aura au préalable éliminé de leur nombre, en vue de les placer dans un internat médico-pédagogique, les enfants que des raisons d'ordre familial ou social imposeraient de soustraire à leur milieu.

Dans l'agglomération bruxelloise, en particulier, il y aurait certes place pour un, peut-être même pour plusieurs externats catholiques d'enseignement spécial, auxquels il est légitime de prédire un réel succès.

Pourquoi, je vous le demande, ce qui se fait en d'autres pays ne pourrait-il se réaliser chez nous?

A Berlin il existe 49 écoles d'enseignement spécial, comportant 220 classes, avec 7,700 élèves.

En Suisse il y a même plus d'élèves dans les externats spéciaux que dans les internats (3,704 contre 2,057 en 1929).

Sur 94 instituts d'enseignement spécial existant dans les Pays-Bas, 78 sont des externats. Vingt-cinq d'entre eux sont dus à l'initiative des catholiques, l'externat catholique d'enseignement spécial de Maestricht fonctionne depuis vingt ans.

Attendrons-nous en Belgique qu'il soit trop tard pour équiper notre enseignement libre de telle sorte qu'il fasse bonne figure à côté des réalisations imminentes de l'école publique?

C'est qu'en effet la loi Melckmans sur l'enseignement spécial aura pour résultat certain l'augmentation du nombre des classes

et écoles spéciales dans l'enseignement officiel. Ce serait déjà chose faite si la crise économique n'était survenue. Cette loi prescrit, en effet, que « là où l'importance de la population le permet, les communes sont tenues d'organiser des classes pour les élèves retardataires, et des classes spéciales pour enfants anormaux ».

Direz-vous que la création et l'équipement d'un externat catholique d'enseignement spécial soit une chose trop coûteuse? Cette appréhension n'est pas fondée. Je visitais, il y a quelque temps, sous la conduite de son directeur, M. Boon, l'École-Jardin de la commune d'Anderlecht, qui est à l'heure actuelle l'externat d'enseignement spécial, le mieux conçu et le mieux équipé du pays, j'ai été frappé par la simplicité des moyens mis en œuvre; cette école n'est pas un palais à l'architecture prétentieuse, c'est un immeuble assez vaste, mais en somme fort banal, situé dans un jardin et adapté heureusement à sa destination nouvelle : les chambres en sont utilisées comme classes, comme ateliers, comme réfectoires pour le repas du midi; elles n'ont guère subi de transformations, et cela rapproche fort heureusement l'existence des élèves de leur train de vie familial.

Ne l'oublions pas : ce qui importe, ce qui assure le succès d'une institution de ce genre, c'est l'esprit de dévouement de ceux qui y enseignent, c'est leur ingéniosité qui multiplie sans frais le matériel pédagogique, matériel composé par eux et fabriqué de leurs mains, c'est la conviction ardente de tous de collaborer à une œuvre éminemment utile.

Aussi M. Boon, à l'expérience duquel j'en appelle ici, a-t-il dit maintes fois et vient-il encore d'écrire (1) que l'installation d'une organisation scolaire meilleure dans un centre important n'exige pas toujours de nouvelles dépenses.

\* \* \*

Puissent ces quelques considérations, trop longues déjà, retenir l'attention de ceux qui s'attachent au bon fonctionnement de l'enseignement libre.

Qu'on veuille bien ne pas trouver dans mon plaidoyer pour la création des externats d'enseignement spécial une critique à l'égard des internats d'enseignement spécial actuellement florissants. Plus que d'autres peut-être, j'en connais les mérites; il en est de magnifiques et tous ont droit à notre admiration et à notre gratitude. Mais il n'est pas interdit de souhaiter aux œuvres d'enseignement catholique un champ d'action toujours plus étendu, voire des cadres nouveaux adaptés à des besoins différents.

Les réalisations d'hier, qui sont l'orgueil de la charité catholique, ne sont-elles pas la plus sûre garantie des virtualités et des succès de demain?

DE PAUL VERVAECK.

(1) *Revue internationale de la Protection de l'Enfance*, 1933.

---

Comme de coutume, à l'occasion de  
la Toussaint, LA REVUE CATHO-  
LIQUE DES IDEES ET DES FAITS  
ne paraîtra pas la semaine prochaine.

---

## Les ascensions stratosphériques du professeur Piccard

Le nom d'Auguste Piccard est désormais célèbre. Le double exploit du valeureux savant lui a conquis l'admiration sympathique de tous. On a dit que la foule avait surtout vu le côté sportif de sa périlleuse aventure. Qu'importe! Le savant s'en est lui-même défendu et ce que l'avenir retiendra, c'est l'aspect scientifique de ses ascensions. Elles ont marqué un progrès dans l'une des questions les plus controversées de la science actuelle et c'est bien cela qu'il faut souligner. Piccard, suivant le mot de Georges Claude, a dérivé *sur la Science* pendant un temps appréciable une curiosité d'ordinaire plus attentive aux exploits des assassins et des étoiles de cinéma. De plus, il a démontré par l'exemple, à l'instar des radiologues, pour ne citer qu'eux, qu'« on ne fait pas uniquement de la science pour s'amuser ».

Les ascensions stratosphériques restent d'ailleurs à l'ordre du jour. Les Russes ont réussi la leur hier alors que s'éteignent seulement les derniers échos de la tentative avortée du lieutenant américain Settle et des fâcheux accidents qui interrompirent la préparation de celle projetée par notre compatriote Cosyns.

Le beau livre (1) que vient d'éditer Grasset vient donc à son heure. On y verra, exposés par le menu, les soins multiples qu'exigent pareilles ascensions, le souci minutieux qu'apportèrent Piccard et ses collaborateurs à la préparation des leurs, plus encore, leur intérêt, les conclusions à en tirer et les multiples péripéties qui ont fait de leur premier raid en hauteur l'un des voyages les plus aventureux, les plus dramatiques même de tous les temps.

Sans doute se souvient-on des déceptions du premier essai, de l'enthousiasme qui accueillit le premier envol et des angoisses qui précédèrent la tardive descente du ballon monstre. La presse entière y consacra de longs commentaires et jamais sa « sereine compétence » n'eut si belle occasion de mystifier la foule des lecteurs. Il serait édifiant de rapprocher quelques coupures de ces quotidiens du livre de bord de M. Piccard : l'occasion serait non moins belle pour un parallèle particulièrement instructif. Mais ce serait tâche trop aisée. Venons-en plutôt au sujet.

On sait que l'exploration de la haute atmosphère est chose malaisée. Du moins, lorsque cette exploration est l'œuvre de l'homme lui-même et non des instruments aveugles que pilote le seul hasard. La raison fort simple en est double : le grand froid qui y règne et surtout la raréfaction de l'air nécessaire à la vie. Entre autres renseignements fournis par les ballons-sondes, on peut affirmer que vers 12,000 mètres d'altitude la température atteint — 55° centigrades et qu'à 15,000 mètres la pression atmosphérique est réduite à un huitième de sa valeur au niveau de la mer; autrement dit, que les sept huitièmes de l'air atmosphérique entourent la terre en une couronne sphérique d'une épaisseur de 15 kilomètres. Le relevé des températures enregistrées a montré la quasi-constance de cette dernière entre 12 et 30 kilomètres. On a pu en conclure que les mouvements verticaux de l'air, responsables de la diminution de température, cessent pratiquement au delà d'une altitude de 12,000 mètres. Plus que des mouvements d'air horizontaux, plus de nuages, de pluie, de neige, telles sont les caractéristiques de cette zone, la *stratosphère*, le

(1) *Au-dessus des Nuages*, par M. AUGUSTE PICCARD, professeur à l'Université de Bruxelles, 1 vol. de 256 pages, orné de 32 pages en héliogravure et du fac-similé d'une lettre de Gabriele d'Annunzio à l'auteur. Editeur : Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris. Prix : 15 francs français.

domaine de l'éternel beau temps, selon l'heureuse qualification de M. Piccard.

Quant au but des ascensions, il était, je l'ai dit, exclusivement scientifique. Peut-être la technique y était-elle aussi grandement intéressée, mais ce n'était là, dans l'esprit du professeur Piccard, qu'un aspect secondaire, quoique pourtant non négligeable. Il s'agissait d'étudier à des hauteurs non encore atteintes les propriétés du rayonnement cosmique, ce mystérieux rayonnement qui dépasse en intensité et en pouvoir de pénétration tous ceux actuellement connus. Question importante, certes, l'une des moins élucidées de la physique actuelle. Bornons-nous à en signaler ici quelques aspects, reportant à quelque chronique future une étude de détail. Les explications qui suivent résument quelques pages du livre de M. Piccard.

\* \* \*

Les gaz, soustraits à toute influence extérieure, sont mauvais conducteurs de l'électricité. Cependant, soumis à l'action des rayons X ou des rayons du radium, il n'en est plus de même. Des électrons, grains élémentaires ou atomes d'électricité, quittent certaines molécules du gaz bombardé pour s'unir à d'autres : le gaz est dit *ionisé*. Grâce à leur mobilité très grande, les molécules ainsi chargées véhiculent un courant très faible. Or l'atmosphère est légèrement conductrice, révélant ainsi la présence d'un rayonnement qui la traverse. De quels rayons peut-il donc s'agir ?

On commença par imputer le fait à l'action de ceux dégagés par les substances terrestres radioactives. Hypothèse très simple, trop simple sans doute, car elle avait le défaut de ne tenir compte que du rayonnement alors connu. Les observations se montrèrent bientôt en complet désaccord avec l'hypothèse précitée et nécessitèrent celle de l'existence d'un rayonnement nouveau, dont la cause fut cherchée en dehors de la terre. En effet, le savant Kolhörster, entre autres, avait observé, lors d'une ascension en ballon à 9,000 mètres, que l'intensité du rayonnement croissait rapidement avec l'altitude. L'étude des nouveaux rayons démontra bientôt leur extrême dureté ou leur grand pouvoir de pénétration, dix fois plus fort que celui des rayons gamma du radium, les plus pénétrants des rayons connus jusqu'alors : d'où le nom de *rayons ultra-pénétrants*. Et pourquoi *cosmiques* ? Parce qu'ils nous arrivent de toutes parts, qu'aucun astre, lointain ou proche, ne paraît avoir aucune influence sur leur intensité. Messagers des lointains espaces, vestiges de quelque phénomène universel gigantesque, tels nous apparaissent les mystérieux rayons.

Le lecteur a peut-être souvenir des quelques lignes que nous leur avons consacrées en fin de nos chroniques sur l'expansion de l'univers. Notre savant compatriote, M. l'abbé Lemaitre, a échafaudé à leur propos une séduisante hypothèse basée sur leur caractère vraiment cosmique. L'énergie véhiculée par ces rayons est telle que seules l'annihilation de la matière ou la transmutation des éléments légers ont paru aux savants les hypothèses explicatives compatibles avec leurs propriétés. M. Lemaitre a imaginé, de son côté, en connexion avec sa théorie de l'univers en expansion, celle de l'existence primitive d'un atome unique dont la masse aurait été celle de l'univers tout entier et qui aurait été en se désagrégant jusqu'à former nos atomes et nos électrons. Le rayonnement cosmique était ainsi, selon lui, la manifestation toujours actuelle de ces explosions primitives, les témoins parvenus jusqu'à nous de ces titanesques déflagrations. L'hypothèse nous avait paru audacieuse, quoique acceptable. Depuis, il nous est revenu qu'Einstein l'avait approuvée et ceci ne manque pas de lui donner quelque poids. Bref, c'en est assez pour prouver au lecteur combien l'étude du rayonnement ultra-pénétrant, à peine née, suscite de problèmes complexes tant pour le physicien théoricien que pour le technicien, à l'affût de nouvelles sources d'énergie.

Vu sous cette face, le but des ascensions du professeur Piccard prend une singulière ampleur. Il s'agissait de dépasser l'altitude de 9,000 mètres, au delà de laquelle le rayonnement cosmique n'avait pu être étudié. M. Piccard décida de monter à 16,000 mètres et de laisser ainsi au-dessous de lui les neuf dixièmes de l'atmosphère.

Les difficultés ne manquaient pas. Tout d'abord, fallait-il confier les appareils de mesure à un ballon-sonde ou bien un ballon monté devait-il tenter l'aventure ? La première solution n'exposait évidemment aucune vie humaine, mais elle avait déjà été appliquée et n'avait donné que de maigres résultats (1). Restait la seconde. La tranquille audace de M. Piccard devait lui donner corps. Il s'attacha d'abord à en démontrer la possibilité technique de réalisation, puis, il entreprit de la financer. Cette difficulté qui aurait alors pu être, ailleurs qu'en Belgique (et en Amérique, peut-être !), insurmontable, fut rapidement écartée. Le « Fonds national de la recherche scientifique », créé quelques années plus tôt sous l'impulsion de S. M. le Roi Albert, prit à sa charge tous les frais de l'expédition (2). Ainsi naquit le *F. N. R. S.*

La construction du ballon nouveau, elle aussi, posait quelques délicats problèmes. Il fallait, on s'en souvient, monter à 16,000 mètres, et cela avec un équipement scientifique assez lourd. M. Piccard calcula qu'un ballon de 30 mètres de diamètre, formé d'un matériel léger, posséderait la force ascensionnelle suffisante. Gonflé au dixième de son volume, il arriverait, gonflé à bloc, là où la pression atmosphérique est réduite au dixième de sa valeur normale. La dilatation de l'hydrogène contenu dans l'enveloppe se faisant continuellement au cours de l'ascension, il fallait donc assurer la variabilité de multiples cordages, sans risque de rupture ou d'enroulement. Une cabine étanche destinée à préserver les aéronautes de l'asphyxie fut prévue. Encore fallait-il pouvoir jeter du lest et manœuvrer la soupape de l'intérieur de la cabine, y régénérer l'air vicié, régler la température, assurer la vue du dehors afin de pouvoir guider le ballon, etc... La longue patience et la sagacité de Piccard et Kipfer en triomphèrent.

Puis ce fut l'attente d'un temps favorable. Enfin, le 14 septembre 1930, le *F. N. R. S.* fut gonflé à Augsburg, Tentative mort-née, les conditions atmosphériques s'étant subitement gâtées au moment du départ.

Des mois passèrent. Beaucoup doutaient d'un départ possible du *F. N. R. S.* lorsque le 26 mai de l'année suivante, le professeur Piccard donna à nouveau l'ordre de gonfler. Le lendemain eut lieu la première ascension. Les émouvantes péripéties de cette dernière seraient longues à narrer par le menu ; l'histoire détaillée en est faite par M. Piccard dans son livre. On dirait quelque roman fantastique dont les héros, en butte à d'aveugles forces, réussissent un voyage que le sort hostile s'acharne à troubler. Qu'on en juge d'après les courtes notes qui suivent ! Contrairement à la consigne, l'ordre de départ n'est pas communiqué aux aéronautes. Rapidement, trop rapidement même à leur gré, ils atteignent — en vingt-huit minutes — l'altitude de 15,500 mètres. Et pendant ce temps, les alertes n'ont pas manqué. La cabine a été endommagée au départ et l'un des bouchons qui doit en assurer l'étanchéité — sans quoi la mort des aéronautes est certaine — ne peut être fixé. Vite, Piccard qui a prévu ce risque répare au moyen de vaseline et d'étoupe. Quand il est rassuré, c'est pour s'apercevoir que tous ses espoirs scientifiques se sont évanouis. On a monté trop vite, aucune observation n'a pu être faite pendant l'ascension. Qu'importe ! L'heure n'est pas aux récriminations ni au découragement, Kipfer observe. Ils montent à 16,000 mètres, et là encore ils observent. Ils espèrent descendre

(1) Depuis lors, l'Allemand Regener a réussi, au moyen de ballons-sondes à mesurer le rayonnement cosmique dans la haute atmosphère. La première réussite date de quelques jours avant la deuxième ascension du *F. N. R. S.*

(2) Un peu moins d'un demi-million, pour la première.

lèvement et réaliser ainsi complètement leur programme. Nouvel écueil, très grave celui-ci. La corde de soupape n'est pas manoeuvrable, à cause d'une corde supplémentaire placée au lâcher pour la facilité de la manoeuvre. Plus de possibilité de faire descendre le ballon à leur gré. Piccard et Kipfer sont prisonniers de la stratosphère. Ils connaissent alors la torture de la soif et de la chaleur suffocante : 41° centigrades dans une nacelle de 2<sup>m</sup>10 de diamètre. Le Tanezrouft des cimes! Et avec cela, la perpétuelle appréhension de la mort par étouffement, car l'oxygène de réserve pourrait venir à manquer. Enfin, lorsque le soleil s'est couché, ils descendent. Lentement d'abord, puis plus vite, et, à 20 h. 43 Piccard peut inscrire sur son carnet de bord : « SAUVÉS DE L'ÉTOUFFEMENT ». A 21 heures, ils sortent de la cabine; ils sont au Tyrol, sur le glacier du Gurgl, à 2,800 mètres au-dessus du niveau de la mer. Du point de vue scientifique, l'expédition a échoué.

Une deuxième ascension aussitôt décidée eut lieu à Dübendorf (Zurich), le 18 août 1932. Le F. N. R. S., monté par MM. Piccard et Cosyns, connut cette fois un succès total. Lâcher superbe, montée lente, observations scientifiques complètes, atterrissage parfait dans la plaine lombarde. Rien n'y manqua, pas même le banquet final à Venise où les avait emmenés le maréchal Balbo et une réception des aéronautes par G. d'Annunzio.

Ainsi, le F. N. R. S. a démontré qu'il répondait parfaitement au but assigné et que les ambitions de Piccard n'étaient pas vaines. Un peu de sa gloire a rejailli sur notre pays qui a financé le premier exploit stratosphérique. Il a prouvé que le vol en cabine étanche à haute altitude était possible et montré à l'avion de l'avenir sa route la plus rapide sans pour cela être plus coûteuse. Déjà, dans plusieurs pays, la construction d'avions stratosphériques se poursuit dans le plus grand secret. Plus de « trous d'air », une résistance au vol réduite qui triplera la vitesse des machines, plus de nuages, un risque toutefois de tempêtes horizontales comme dans la basse atmosphère, telles sont les conditions des futurs vols stratosphériques par avion. Si M. Piccard n'avait que préparé la voie à l'aviation de l'avenir, la technique lui serait déjà hautement redevable. Selon nous, il a fait plus. Il a, au péril de sa vie, fait progresser une théorie scientifique des plus ouvertes et l'on ne peut que s'incliner devant sa tranquille audace que le succès a couronnée.

EDGARD HEUCHAMPS,

Docteur en sciences physiques et mathématiques,  
Ancien élève  
de l'Ecole normale supérieure de Paris.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### Le chanoine le Grand

Le chanoine le Grand, ravi par la mort à ses chers cadets le jeudi 5 octobre, était une des figures les plus remarquables du clergé belge. Il a grandement honoré le diocèse de Namur auquel il appartenait, l'importante institution de l'Ecole des Cadets à laquelle il a consacré pendant vingt-sept ans le plus pur dévouement de son cœur d'apôtre. Il a noblement servi l'Eglise et la Patrie. Il laisse un nom qui ne sera pas oublié, illustré par d'éclatantes vertus, rayonnant d'impérissables exemples. Ajouterai-je que ses triomphantes funérailles attestèrent par l'unanime hommage du peuple, de l'armée, de toutes les classes sociales que l'occasion seule lui avait manqué de faire paraître en sa personne un mérite égal à un plus haut destin.

Issu d'une famille de propriétaires ruraux établis depuis plus d'un siècle au pays namurois, dans la région de Sanson, Faux-les-Tombes, il trahissait son origine terrienne par son aspect viril, la vigueur de sa constitution, l'énergie de sa volonté, l'attachement traditionnel à la nature aimée pour elle-même. C'est cependant à Namur, dans la maison urbaine de ses parents, qu'il naquit le 6 juin 1869, d'un père chrétien de vieille roche, d'une mère, née Benoît Faber, femme incomparable chez qui la pratique fervente de la religion se parait du charme d'un esprit cultivé. Elle devait jusqu'au terme d'une vieillesse reculée, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, illuminer de joie son foyer, et l'on dirait qu'inséparable de son cher Alfred, elle se l'ait précédé de quelques mois dans la mort que pour l'appeler à sa suite et lui faire partager au plus tôt son éternel bonheur.

Elle aura paru devant Dieu, cette vénérable mère, avec le rare mérite de Lui avoir donné deux de ses filles, l'une qui fut chanoinesse de Saint-Augustin, et l'autre, survivante, chez les Sœurs de Sainte-Marie, et deux fils, l'un, dans le clergé diocésain, son Alfred, l'autre dans la Compagnie de Jésus, héroïque missionnaire

au Congo d'où il ne revint, épuisé par la maladie du sommeil, que pour servir encore, jusqu'à son dernier souffle, les intérêts de la cause africaine au sein de la Commission coloniale. Embrassé de la même flamme apostolique, le chanoine le Grand sera missionnaire à l'intérieur et se dépensera aussi, sans compter, pour ses chers pupilles jusqu'à l'extinction de ses forces.

A la tâche que la Providence lui assigne il se prépare de longue main par de fortes humanités et leur couronnement philosophique au Collège de la Paix, et à la Faculté, par de solides études de théologie, commencées au séminaire namurois, achevées, de 1889 à 1895, à l'Université grégorienne. Il y fut le disciple du futur cardinal Billot, un prince de la théologie scolastique, aussi célèbre par sa vaste science que par l'abdication de sa pourpre. Le professeur de religion, l'auteur d'ouvrages estimés se ressentira toujours d'avoir reçu cette trempée vigoureuse dans la Ville éternelle et le disciple privilégié de Billot gardera dans sa manière comme une empreinte du génie de son maître.

Le jeune docteur romain, qui avait été promu à la prêtrise au cours de ses études, allait faire ses premières armes dans l'exercice des fonctions vicariales à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de la cathédrale Saint-Aubain, où, pendant trois ans, de 1895 à 1898, il suppléa par le plus généreux dévouement M. le chanoine-archiprêtre Fisse que ses forces défaillantes retenaient au repos à Marche-les-Dames. Le jeune vicaire donnait ainsi la fleur de son printemps sacerdotal.

Ce triennat révolu, s'étant fait la main, l'abbé le Grand est chargé par son évêque de créer un patronage interparoissial et d'en assurer la direction. Le voilà, pour une période qui s'étendra jusqu'à son entrée à l'Ecole des Cadets, homme d'œuvres, débordant de vitalité, et c'est la sphère de l'action sociale qui s'ouvre large devant lui. Il s'y prodiguera en initiatives de toutes espèces : patronages, mutualités, cercles de jeunesse, plus tard cercle militaire avec messe des soldats et retraites pour miliciens.

C'est l'époque où des catholiques épris d'enthousiasme répondirent à l'impulsion du grand Léon XIII qui avait revendiqué

pour l'Eglise son droit d'intervenir dans la solution de la question sociale. Il était tout indiqué que l'abbé le Grand, bientôt chanoine, en 1902, se signalât au premier rang, dans le pays namurois, parmi les catholiques sociaux. Dès 1899, il se rencontre avec Auguste Mélot pour fonder la *Revue sociale de l'Arrondissement de Namur*, paraissant chaque mois, où sont abordées toutes les questions à l'ordre du jour. La *Revue* se mua, en 1900, en journal hebdomadaire, où l'abbé le Grand publia des commentaires pratiques sur l'encyclique *Rerum Novarum* et des articles relatifs aux patronages. Cet organe était doté d'une trop belle équipe pour durer — il ne vécut que trois ans — chaque collaborateur étant ravi au journal par des activités nouvelles : j'ai nommé, outre les deux fondateurs, Emile Attout, baron Felicien Fallon, Charles Godenne, Georges Legrand, Edouard de Pierpont.

Depuis cette époque, qui remonte cependant à une trentaine d'années, il s'était formé entre le chanoine le Grand et les habitants des quartiers populaires un lien de profonde sympathie : le peuple n'oublie pas ceux qui l'ont aimé avec désintéressement : au jour funèbre où la dépituelle mortelle de l'ancien directeur de patronage fut transférée de l'Ecole des Cadets à sa demeure de la rue de Bruxelles, tous les volets se fermèrent au faubourg Saint-Nicolas, en signe de deuil, sur le passage du corps, jusqu'à l'extrémité de la rue Jean-Baptiste Brabant.

\* \* \*

L'année 1906 marque une date décisive dans la carrière du chanoine le Grand, appelé alors, en effet, aux fonctions d'aumônier divisionnaire (plus tard principal) de l'Ecole des Cadets et de l'Ecole Centrale Scientifique. Cette aumônerie fut la passion de sa vie. Là, pendant vingt-sept ans, se concentrèrent les ambitions du prêtre, les aspirations du patriote, les sollicitudes de l'éducateur, les travaux de l'écrivain. Il se donna tout entier à l'Ecole pour en faire une pépinière d'officiers qui seraient un jour des héros chrétiens, l'honneur du drapeau, l'orgueil de la foi. C'est là qu'il faut le voir à l'œuvre, comme dans son élément naturel, y déployant toutes ses facultés, s'y épanouissant avec toutes ses ressources intellectuelles et morales. Il ne porte ombrage à personne, il ne froisse aucune susceptibilité, il reste à sa place, et, spontanément, cette place devient la première. Il sera l'ami, le confident, le consolateur, le conseiller de tous les élèves, même des non-pratiquants. Sans doute, il exerce le prestige de sa noble stature, de sa haute distinction, de son grand air ecclésiastique, de son savoir et de son savoir-faire, mais surtout il attire, il gagne, il subjugué élèves et maîtres par le rayonnement de sa bonté, par le cœur plus encore que par l'esprit. On sent bien, de quelque affaire dont il se mêle, parût-elle d'abord étrangère à son ministère, qu'il ne veut que des âmes, et elles viennent à lui pour aller à Dieu. Très clairsemés les dispensés du cours de religion, impressionnant le nombre des communions quotidiennes, si bien que, insensiblement, l'atmosphère de l'Ecole sera saturée de foi chrétienne, de pure foi sans alliage politique ni vue intéressée aussi bien que d'ardent patriotisme. Il suffit de réfléchir un instant pour comprendre qu'un jour les cadets sortis de ses mains seront le sel du corps des officiers et contribueront dans une large mesure à élever toujours plus haut le niveau moral de l'armée.

Rendant le suprême hommage au grand disparu, le major Triest, commandant de l'Ecole, mit surtout en relief « l'admirable leçon d'énergie et de dévouement donnée aux élèves par cet homme qui voulut servir jusqu'au bout, et, sur son lit de malade, ne cessait de répéter le *Non recuso laborem* (Je ne refuse pas le labeur). » Il exalta l'orateur des grandes fêtes nationales « qui faisait vibrer les cœurs lorsqu'il martelait ses strophes à la gloire de l'armée, du Roi et de la Belgique ». Il conclut en disant que « fiers d'avoir

possédé un tel homme comme aumônier, personnel et élèves resteraient fidèles à ses leçons et à ses exemples. »

\* \* \*

L'aumônier se survivra dans ses livres de doctrine qui continueront efficacement son apostolat parmi les jeunes et les anciens de l'Ecole des Cadets. Les trois ouvrages principaux sortis de sa plume sont : *Cours de Religion chrétienne, Apologétique chrétienne* en deux tomes : *Démonstration religieuse* et *Science et Foi*, édités à la maison Wesmael-Charlier (81, rue de Fer, Namur). *L'Apologétique* fut la première livrée à l'impression en 1926, rééditée en 1929. Ecrite au jour le jour selon les nécessités de l'enseignement d'une première année, elle n'exista longtemps qu'autocopiée, à l'usage des élèves, mais cette édition entière disparut dans la mise au pillage de l'Ecole par les Allemands, qui lui réservèrent le traitement privilégié de l'Université louvaniste, s'acharnant à détruire les milliers de volumes de la bibliothèque scientifique, jetés à la Meuse ou lancés dans des feux de joie, à la plus grande gloire de la Culture. Le chanoine le Grand n'attendit pas la restauration du pays enfin libéré pour réparer le désastre : au sein de la détresse générale et parmi les soucis accablants des œuvres de guerre, il donna tous ses soins à l'impression, typographique, cette fois, de son *Apologétique* ; elle put voir le jour, comme je l'ai dit plus haut, dès 1919-1920.

Le premier volume (in-8°, 388 pages) renferme la démonstration classique de la vérité de la religion naturelle, de la religion révélée, de l'Eglise catholique, selon le plan et d'après la méthode usités dans notre enseignement traditionnel. Le deuxième, intitulé *Science et Foi* (in-4°, 324 pages), confrontation des vérités religieuses avec les sciences naturelles, réfute les objections de cet ordre concernant la création (matérialisme, monisme, panthéisme), la formation de l'univers, l'origine de la vie, l'origine de l'homme, l'unité de l'espèce humaine, l'ancienneté de l'homme, la fin du monde, la Providence.

Hautement approuvée par LL. Exc. M<sup>grs</sup> Heylen et Cawet, sur rapports de plus en plus élogieux du chanoine-censeur M. Blondiau, honorée des suffrages les plus flatteurs du cardinal Mercier, qui tenait l'auteur en grande estime, du cardinal Gasparri, l'œuvre apologétique du chanoine le Grand a reçu du cardinal Billot le témoignage autorisé d'un des princes de la théologie contemporaine. Appréciant le premier volume : « Des deux mains, lui écrivait-il de Rome, à la date du 19 octobre 1919, je souscris au suffrage de votre censeur disant qu'on y trouve « une grande netteté » et une grande vigueur dans le tracé des grandes lignes de la « démonstration, une belle ordonnance faisant ressortir l'enchaînement rigoureux des propositions, de la clarté et de la précision » dans les définitions, comme aussi dans les exposés doctrinaux » et les arguments. » Et plus loin : « Oui, certes, car vous êtes d'un bout à l'autre, non seulement l'homme averti et très au courant de l'état de la controverse moderne... mais vous êtes encore l'impeccable théologien qui expose la doctrine avec une remarquable lucidité et ne sort jamais de la ligne de la plus rigoureuse orthodoxie. Mérite non médiocre par les temps qui courent, où tant d'autres sont tourmentés du prurit de dire des choses ébouriffantes en trahison plus ou moins couverte de la cause qu'ils sont censés défendre. »

A une telle recommandation il n'y a rien, certes, que l'on puisse ajouter et il suffit, au reste, d'un examen rapide de ces excellents manuels pour y reconnaître l'application des règles de la méthodologie, un peu sèche sans doute, uniforme et rigide, mais parfaitement adaptée à l'enseignement. Il est clair, d'ailleurs, que ces exposés didactiques présentés en style volontairement dépourillé appellent pour leur mise en valeur la parole vivante du maître.

Il faut en dire autant du *Cours de religion chrétienne* embrassant le dogme, la morale, les moyens de sanctification, paru en 1927. Livres d'inappréciable valeur pour les maîtres et les élèves, condensant une riche substance, renfermant la matière de nombreux ouvrages. Pour juger de la portée de ces manuels, il aurait fallu entendre le professeur, le voir à l'œuvre, faire jaillir de ces matériaux quelque peu abrupts la flamme de la vérité qui n'éclairait pas seulement les esprits mais embrasait les cœurs. Et, sans doute, on n'y trouvera pas des vues originales, des thèses hardies, mais quel mérite de composer son miel de tant de purs rayons, de choisir dans cette vaste littérature ce qu'il y a de plus sûr, de plus juste, de plus exquis, de plus conforme aux exigences actuelles des jeunes gens et de passer tout cela dans l'alambic d'une méthode sagace. Savoir définir, distinguer, diviser, synthétiser, bref, savoir enseigner : quel art souverain, tout particulièrement en cette matière délicate de la religion, et dans les conditions spéciales où ces leçons étaient données.

Tributaire d'un grand nombre d'apologistes, l'auteur en a dressé, en tête de son premier tome, une longue liste où presque personne n'est oublié, mais qu'il eût été plus pratique de distribuer à travers le livre, par chapitres avec références spéciales à chaque sujet. Le tome III annoncé déjà en 1920, *la Religion et les religions*, n'a pas paru. Il serait intéressant de constater dans les manuscrits délaissés à quel point le chanoine le Grand en avait poussé la préparation et quel parti l'éditeur pourrait éventuellement en tirer. Ces ouvrages n'épuisent pas la production littéraire de l'aumônier : outre la brochure *les Conditions de l'accord entre la Science et la Foi*, qui fut comme le ballon d'essai du tome I de son *Apologétique*, il a publié un recueil des remarquables conférences, faites sans doute à l'École, sur *le Saint Sacrifice de la Messe*. Le prédicateur, en effet, ne le cédait pas à l'écrivain, il en tenait même trop, peut-être, par sa parole distinguée, d'une correction châtiée, animée du souffle apostolique. Elle fut toujours très goûtée, non seulement à Namur où, notamment, l'orateur prêcha plusieurs fois avec grand succès la célèbre Octave de l'Immaculée Conception à la cathédrale, mais dans différentes chaires du pays où sa réputation le fit souvent appeler.

En 1905, enfin, il avait publié chez son éditeur : *le Culte de la Sainte Vierge à travers les âges, au pays de Namur*; touchant et savant hommage rendu par le prêtre dévot à Marie dont le culte a toujours resplendi, au diocèse de Namur, d'un particulier éclat.

\* \* \*

Le chanoine le Grand ne fut pas seulement l'instructeur, mais l'éducateur et le père spirituel de ses chers cadets. De cette profonde influence il nous reste un témoignage singulièrement éloquent : c'est le récit des derniers jours de l'École des Cadets en 1914, tracé par l'aumônier lui-même, en réponse à une demande d'information de l'officier Burette qui l'a inséré dans une lettre adressée, à l'occasion de la mort du chanoine, au journal *Vers l'Avenir...* Consignés par lui-même le 1<sup>er</sup> mars dernier, sept mois avant sa mort, ces souvenirs semblent, aujourd'hui, à la lecture, l'adieu anticipé de l'aumônier défunt à ses enfants. J'en recueille quelques traits à déposer comme une gerbe sur cette tombe fraîchement ouverte.

A l'heure de la mobilisation, les cadets militaires, âgés de plus de seize ans, formaient un peloton mis à la disposition du commandant de l'Etat-major de la position fortifiée de Namur, le lieutenant général Michel, et qui resta, après le départ des officiers, sous la surveillance de l'aumônier. Or, dans la nuit du 22 au 23 août, celui-ci fut mandé à l'Etat-major pour y recevoir l'ordre de désarmer ses cadets, de rester lui-même à Namur après la prise

immimente de la place, de les mettre en sûreté jusqu'à ce qu'il lui fût possible de les renvoyer à leurs familles. Connaissant la flamme de patriotisme dont brûlaient ses cadets, l'aumônier demanda et obtint grâce pour les élèves sous-officiers, autorisés à se battre et avertis de se munir d'un très grand nombre de cartouches. Il s'en fut donc en pleine nuit réveiller ses enfants et si son message réjouit les favorisés, il ne manqua pas de contrister les jeunes, condamnés, eux, à déposer les armes. Il fit prendre pour ceux-ci des vêtements civils et dispersa leur troupe assez bizarrement affublée dans des maisons amies. Namur tombe le 28. Deux jours après les envahisseurs annoncent que quiconque cache un soldat belge ou français sera fusillé. Les familles tremblent et renvoient les jeunes gens. L'aumônier les rassemble chez lui, rue de Bruxelles, et se rend à l'Etat-major allemand négocier la liberté de ses cadets démilitarisés et la faculté de les rendre à leurs familles dès que les voies seront ouvertes. Il faillit bien y rester prisonnier lui-même, mais sa haute contenance en imposa sans doute. Il obtint les passeports voulus, veilla sur le voyage des exilés qui peu à peu réintégrèrent leurs foyers, beaucoup rejoignirent l'armée belge et se battirent avec vaillance, voire en héros. Et le récit que j'ai résumé se termine par cette apostrophe pathétique : « Chers et courageux cadets ! Leur souvenir me reste toujours vivant. Chaque année, en la chapelle de l'École où ils ont prié, je célèbre leur amour enthousiaste pour la Belgique, leur ardeur à la défendre et je prononce le panégyrique ému de ceux d'entre eux qui sont morts pour la patrie. Que Dieu protège et qu'Il rende heureux tous ceux qui, depuis vingt-sept ans, furent mes élèves.

Leur vieil aumônier,

Signé : Chanoine le Grand. »

Quel cœur on sent battre dans ces lignes sur lesquelles la mort allait, sitôt après, apposer le sceau suprême ! Le gouvernement voulut reconnaître cette admirable conduite par la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold et par cette citation : « Voulant donner un témoignage de Notre haute bienveillance au chanoine le Grand, aumônier de l'École des Cadets de la P. F. N., pour avoir, au cours des événements du début de la guerre, fait preuve de zèle et de dévouement dans l'exercice de ses fonctions d'aumônier et avoir accompli, avec perfection, après la chute de la place, une mission spéciale et délicate qui lui avait été confiée par le commandant de la IV<sup>e</sup> Division d'Armée. »

La mort couronna noblement cette vie d'abnégation, elle acheva sa beauté. Pris du frisson précurseur de la fièvre, le jour de la rentrée des pupilles, réunis depuis quelque temps aux cadets, le jour même où il avait décliné une invitation amicale, il ne put se refuser à l'appel de ses enfants. Il commit la sublime imprudence de se rendre à pied de son habitation rue de Bruxelles à l'École pour y accueillir les nouveaux venus en leur adoucissant la rude séparation d'avec leurs familles. Le lendemain la fièvre le terrassa. Dix jours après, le 5 octobre, dans des sentiments d'héroïque abandon à la volonté de Dieu, il s'en alla, le bon soldat du Christ, recevoir sa couronne. De ce triomphe du ciel les funérailles de Saint-Aubain ont été comme une sorte de prélude. Il se trouva que l'Evêque présent au trône, les militaires de tous grades le disputant en nombre à l'élément civil, la cathédrale fut trop petite à contenir la foule, et les absoutes ne purent qu'interrrompre le défilé interminable de l'offrande.

Ils étaient beaux à voir, nos soldats, nos officiers qui avaient porté la bière, rangés en masse profonde autour du catafalque et donnant bien l'impression qu'ils pleuraient un grand citoyen, un ardent ami de l'armée, un prêtre, un vrai prêtre, ministre du Christ, pur conquérant d'âmes.

J. SCHYRGENS.